

ANNUAIRE

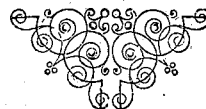
DU

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE,

• Pour l'Année 1850,

IMPRIMÉ

Sur documents officiels et avec l'approbation de l'Administration supérieure.



QUIMPER,

LION, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE.

1850.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

Ce département, le plus occidental de la France, se trouve à la fois sur la Manche et sur l'Océan Atlantique.

Il est borné au Nord par l'Océan, à l'Est par les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan, au Sud et à l'Ouest par l'Océan.

Son étendue est de 693 kilomètres carrés ; sa population est de 546,955 habitants. (chiffre de 1836)

Il prend son nom de sa position à l'extrémité occidentale de la terre de France.

Il est formé de la partie occidentale de la Bretagne (l'île d'Ouessant en fait aussi partie).

Côtes découpées, beaucoup de baies, anses et bons ports. Montagnes dites d'Arrée et montagnes Noires ; climat humide ; mines de plomb argentifère (à Poul-laouen et Huelgoat), houille, grès, schistes, bonnes pierres à aiguiser les faulx ; quatre sortes de marbre ; terre à bruyères, mais fertile (grains, légumes, grands choux, fruits à cidre, tabac), pâturages excellents ; quelques forêts. Chevaux de petite race, mais excellents, bétail, moutons, porcs.

Industrie naissante et ayant de l'avenir, agriculture en progrès, toiles diverses, corderies, papier, tabac, etc.

Le département du Finistère se subdivise en 5 arrondissements, 43 cantons, 282 communes. Il dépend de la 13^e division militaire, à Rennes ; ressort de la Cour d'appel de Rennes ; un évêché à Quimper.

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

MM. Lacrosse.
Général Le Flo.
Romain-Desfossés.
De Keranflech.
Mazé-Launay.
Mége.
Barchou de Penhoën.
De Roquefeuil.
Collas de Lamothe.
Laimé.
De Blois, avocat.
Ducoëdic, propriétaire.
Kératry.



ADMINISTRATIONS CIVILES

ET SERVICE QUI S'Y RATTACHENT.

PRÉFECTURE.

M. BRISSOT-THIVARS, PRÉFET.
ARLIN, Conseiller de préfecture, *Secrétaire-général.*

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM.	MM.
LE ROUX.	Ch. LESTIBOUDOIS.
Henri MOALLIC, fils.	ARLIN.
Prosper LE GUAY.	

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

1° *Secrétariat particulier ou Cabinet du Préfet.*
M. Larbitre-Monféraut, *Chef.*
M. Brissot-Thivars (Paul), *Sous-Chef.*

ATTRIBUTIONS :

Enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ.
— *Correspondance et rapports confidentiels.* — *Police politique, étrangers réfugiés; surveillance et subsides.*
— *Passeports à l'étranger.* — *Passeports gratuits avec secours de route.* — *Presse, imprimerie et librairie.*
— *Théâtres.* — *Beaux-arts.* — *Actions de courage et de dévouement.* — *Personnel administratif : sous-*

préfets, conseillers de préfecture, maires et adjoints, percepteurs, commissaires de police et autres fonctionnaires; nominations, congés, délégations. — *Convocations du conseil général et des conseils d'arrondissement.* — *Elections à l'Assemblée législative, au conseil général et aux conseils d'arrondissement.* — *Formation de la liste annuelle du jury pour le service des assises.* — *Cérémonies publiques, convocations, préséances.* — *Bulletin administratif, impression et distribution.* — *Demandes d'audiences extraordinaires.* — *Affaires réservées.*

2° Secrétariat général et affaires militaires.

MM. Rabot, Ch., Chef.

Richard, Sous-Chef.

ATTRIBUTIONS :

1^{re} SECTION. — *Police générale* : recherches des individus signalés, surveillance des forçats, réclusionnaires et vagabonds libérés. — *Visa des passeports.* — *Mouvement des étrangers.* — *Examen et approbation des arrêtés de police municipale.* — *Subsistances, mercuriales.* — *Ouverture et clôture de la chasse, permis de port d'armes de chasse.* — *Pêche maritime et fluviale.* — *Cueillette du goémon.* — *Circulation des voitures publiques.* — *Police sanitaire, épidémie, épizooties, jurys médicaux, intendance et commissions sanitaires, comités de salubrité, établissements incommodés ou insalubres.* — *Remèdes secrets.* — *Vaccine.* — *Agriculture, sociétés et établissements d'agriculture, comices ruraux, primes et encouragements, produits des récoltes.* — *Haras, dépôts de remonte.* — *Stations d'étalons.* — *Étalons approuvés.* — *Industrie.* — *Brevets d'invention et de perfectionnement.* — *Exposition des produits de l'industrie.* — *Arts et manufactures.* — *Marques d'or et d'argent.* — *Commerce,*

tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives. — *Agents consulaires, courtiers de marchandises, bourses de commerce.* — *Foires et marchés.* — *Exportations et importations.* — *Statistique, recensement et mouvement de la population.* — *Conservation des monuments intéressant les arts et l'histoire.* — *Renseignements divers.* — *Elections, formation et révision de la liste électorale et du jury.* — *Formation et révision des listes d'électeurs communaux.* — *Convocation et tenue de leurs assemblées, élections des conseillers municipaux.* — *Instruction publique, collèges et institutions, école normale primaire, écoles primaires communales et privées, écoles d'adultes, écoles de filles, écoles spéciales diverses, comités d'arrondissements, comités communaux.* — *Salles d'asile pour l'enfance.* — *Etat-civil, confections des registres annuels et des tables décennales, transmission des actes de département à département.*

2^e SECTION. — *Affaires militaires. Garde nationale organisation, élections, service, armement.* — *Recrutement de l'armée.* — *Réserve.* — *Casernement, habillement, chauffage des troupes. Gîtes d'étapes, garnisons.* — *Poursuite des déserteurs et insoumis.* — *Notification des jugements militaires.* — *Gendarmerie, casernement, indemnités de literie.* — *Écoles polytechnique, militaire et navale.*

3° Bureau des communes et des travaux publics.

MM. Lavenant, Chef

Maduron,

Rabot, Alphonse,

} Sous-chefs.

ATTRIBUTIONS :

1^{re} SECTION. — *Comptabilité communale, règlement*

des budgets et des comptes des communes, octrois municipaux, impositions extraordinaires, legs et donations, emprunts, cotisations volontaires, droits de location des places aux halles, foires et marchés, droits de pesage, mesurage et jaugeage publics, acquisitions et aliénations, échanges de propriétés communales, contentieux y relatif. Revenus des bois et autres biens communaux. Gardes-champêtres. — *Etablissements de bienfaisance*, hospices, bureaux de charité, dépôts d'aliénés, personnel, budgets et comptes de ces établissements; legs, donations, emprunts, acquisitions, aliénations, échanges, contentieux y relatif, commissions administratives: personnel, réunions et délibérations. Admissions et sorties, régime intérieur, service médical. — *Enfants trouvés et abandonnés*. — *Sourds-muets*. — *Aveugles*. — *Mendicité*, ateliers de charité. — *Monts-de-piété*. — *Caisses d'épargnes*. — *Fabriques des paroisses*, personnel, réunions et délibérations, constructions, acquisitions, aliénations, échanges, legs et donations, contentieux y relatif.

2^e SECTION. — *Travaux publics*. Service général des ponts et chaussées, routes nationales et départementales, ports maritimes de commerce, phares et fanaux, navigation intérieure. Bacs et bateaux. — *Chemins vicinaux*, classement, construction, restauration, entretien, voies et moyens, comptabilité, agents-voyers. *Grande et petite voirie*, police du roulage, cours d'eau, établissements et surveillance des moulins et usines, travaux de toute nature. — *Bâtiments civils*, construction, réparation et entretien des édifices départementaux et communaux. — *Architectes départementaux*. *Expropriation pour cause d'utilité publique*. — *Mines et carrières*, écoles des mineurs de Saint-Etienne. — *Etablissement et surveillance des machines à vapeur*, génie militaire et maritime.

4^e Bureau des Finances.

MM. Le Coq, Amédée, *Chef*.
Touchard, *Sous-Chef*.

ATTRIBUTIONS :

Comptabilité départementale. Budgets, comptes, travaux relatifs aux sessions du conseil général. *Contributions directes*. Arrêtés et émission des rôles généraux et spéciaux, réclamations en décharge, remise ou modération. — *Cadastre*. — *Impositions indirectes*. — *Domaines*. — *Forêts*. — *Douanes*. — *Contentieux y relatif*. — *Secours aux colons réfugiés*. — *Mandatement des dépenses fixes et départementales*. — *Emploi des deux tiers de l'abonnement*. — *Traitements des employés et gens de service de la Préfecture*; caisse de retraite des mêmes. — *Cultes*. Mandatement des traitements du clergé diocésain et paroissial. — *Construction, réparation et entretien des édifices diocésains*. — *Institutions de vicariats*. — *Etablissement de succursales*. — *Ecoles ecclésiastiques*. — *Bourses au grand séminaire*. *Prisons*. Personnel et travaux des commissions charitables. — *Nomination des employés, concierges et guichetiers*. — *Règlement et adjudications des fournitures de toutes sortes*. Paiement des dépenses. — *Surveillance du régime et de la discipline intérieurs*. — *Poids et mesures*. — *Règlement des frais de justice*. — *Demandes de secours pour incendies, inondations, pertes de bestiaux*. — *Primes pour la destruction des animaux nuisibles*.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. Le Goyat, archiviste, à Quimper.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.

M. Lavallée, bibliothécaire, à Quimper.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Les conseils généraux sont élus par le suffrage direct de tous les citoyens domiciliés dans le département. Chaque canton élit un membre du conseil général.

(Art. 79 de la Constitution.)

NOMS DES CONSEILLERS généraux.	CANTONS qui les nomment.
-----------------------------------	-----------------------------

Arrondissement de Quimper.

MM. Menu de Ménil. Le Guillou - Pénauros, maire de Concarneau. Debon propriétaire. Chauveau de Kernaëret, chef de bataillon en re- traite. Hervieu, notaire, maire. Hignard, négociant, maire. Pascal, propriétaire, maire. Guyot, avoué. Le Tirant, propriétaire, maire.	Briec. Concarneau. Douarnenez. Fouesnant. Plogastel - St.-Germain. Pont-Croix. Pont-l'Abbé. Quimper. Rospenden.
--	---

Arrondissement de Brest.

Lacrosse, représentant du du peuple, ancien mi- nistre des travaux pu- blics.	Brest 1 ^{er} canton.
--	-------------------------------

NOMS DES CONSEILLERS
généraux.CANTONS
qui les nomment.*Suite de l'Arrondissement de Brest.*

MM. Bouët, négociant, vice- consul d'Angleterre. De Rodellec Duportzic, propriétaire. Goubin, propriétaire. Amline de Cadeville, maire de Landerneau. Keraruel de Mercy, pro- priétaire. Guennoc, notaire. Mazé-Launay, négociant, représentant du peuple. De Kermenguy, maire de Lanarvily. Collas de Lamothe, pro- priétaire, représentant du peuple. Bazin, maire de la Roche- Maurice. Mével, maire de Saint- Renan.	Brest 2 ^e canton. Brest 3 ^e canton. Daoulas. Landerneau. Lannilis. Lesneven. Ile d'Ouessant. Plabennec. Ploudalmézeau. Ploudiry. Saint-Renan.
---	---

Arrondissement de Morlaix.

MM. Le Roux, négociant. Swiney, maire. Bienvenue, avoué. Boédens, juge de paix. Jamin, <i>idem</i> . E. de Kerminguy, maire.	Landivisiau. Lanmeur. Morlaix. Plouescat. Plouigneau. Plouzévédé.
--	--

NOMS DES CONSEILLERS
généraux.

CANTONS
qui les nomment.

Suite de l'Arrondissement de Morlaix.

MM. Alfred de Kerhorre, maire. Bernard Breton, cultivateur. Boucher, juge de paix. Mège, propriétaire.	Saint-Pol-de-Léon. Saint-Thégonnec. Sizun. Taulé.
--	--

Arrondissement de Châteaulin.

MM. Gourdin, propriétaire. Lacoste, juge. Treuttel, maire de Leuhan. Savina, maire de Telgruc. De Pompery, propriétaire. Pernolet, directeur des mines de Poullaouen. Delaunay, maire de Pleyben.	Carhaix. Châteaulin. Châteauneuf. Crozon. Le Faou. Huelgoat. Pleyben.
--	---

Arrondissement de Quimperlé.

MM. De Fournas, ex-membre de l'Assemblée constituante. Chardon, notaire. Kersulec, <i>idem</i> . Du Conédic de Kergoaler, représentant du peuple. De Kerjégu, négociant.	Arzano. Bannalec. Pont-Aven. Quimperlé. Scaër.
---	--

SOUS-PRÉFECTURES ET MAIRIES

DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Quimper.

Cet Arrondissement est composé de 9 cantons :
Quimper, Brieç, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix, Pont-L'abbé et Rosporden.

Conseil d'Arrondissement.

MM.	CANTONS.
Louboutin, adjoint au maire de Brieç.	Brieç.
Dumanoir, <i>idem</i> de Concarneau.	Concarneau.
Le Guillou-Penanros. . .	Douarnenez.
Hernio, propriétaire. . .	Fouesnant.
Viers, notaire.	Plogastel-Saint-Germain.
Lebris-Durést, <i>idem</i> . . .	Pont-Croix.
Arnoult, <i>idem</i>	Pont-L'abbé.
Cropp, juge.	Quimper.
Cotten, cultivateur. . . .	Rosporden.



TABLEAU

*des Communes de l'Arrondissement de Quimper,
avec le nom des maires, adjoints et leur popu-
lation.*

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.
-----------	---------	-----------	------

Canton de Brieç.

Brieç.	Kerbouch. . .	Louboutin. . .	5310
Langolen. . . .	Barré.	Rolland. . . .	922
		Le Gourlay. . .	

Canton de Concarneau.

Beuzec-Conq. . .	Le Manye. . .	Perrot.	1430
Concarneau. . .	Le Guillou-P. .	Dumanoir. . . .	2100
Lanriec.	Caudan.	Piriou.	1080
Trégunc.	Prouhet.	Sellin.	3462
		Maout.	

Canton de Douarnenez

Douarnenez. . .	Le Guillou- . .	Celton.	3952
	Pénanros, G. . .	Guyard.	
Guengat.	Chuto.	Le Quéan. . . .	1256
Ploaré.	Du Frétay. . . .	Lecastrec. . . .	2300
Plogonnec. . . .	Le Hénaff. . . .	Leberre.	2761
pouldergat. . . .	Gouzil.	Le Quéau. . . .	2275
Poullan.	Kerdréach. . . .	Savina.	3204
		Lauvergnat. . .	

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.
-----------	---------	-----------	------

Canton de Fouesnant.

Clobars-Foues. .	Hernio.	Le Calvez. . . .	595
Fouesnant. . . .	Parquer.	Buzaré.	3224
		Nicou.	
Gouesnac'h. . . .	De Toulgoët. . .	Lalaison.	688
Perguet.	Le Cain.	Perrotin.	712
Pleuveu.	Lesneveu.	Lallour.	746
Saint-Evarzec. .	Kerliézec-R. . .	Le Breton. . . .	1062

Canton de Plogastel-Saint-Germain.

Guilers.	Le Gall.	Queffurun. . . .	605
Landudec.	Le Gall.	Le Pape.	1037
Peumeur-it. . . .	Viers.	Gentric.	1271
Plonéis.	Le Floch.	Le Berre.	1354
		Le Forestier de .	
Plonéour.	Quénendec. . . .	Lesmadec.	3200
		Tanneau.	
Plovan.	Le Berre.	Le Signor.	1401
Plogastel-S-G. .	Le Bâtard. . . .	Le Hénaff. . . .	1671
Plozévet.	Julien.	Le Corre.	2863
		Le Queré.	
Pouldreuzic. . .	Le Gall.	Hénaff.	1743
Tréogat.	Voquer.	Bilien.	496

Canton de Pont-Croix.

Audierne.	Penguliy.	De Lécluse- . . .	
	Merle.	Trévoëdal. . . .	1485
Beuzec-C.-Siz. .	Le Bras.	Perrot.	1973
Clédén-C.-Siz. .	Donnart.	Dagorn.	2277

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.

Suite du Canton de Pont-Croix.

Esquibien. . .	Le Bars. . . .	Priol.	1900
Goulien. . . .	Donnat. . . .	Le Bis.	1053
Ile-de-Seins. .	Salaun. . . .	Miliner. . . .	440
Mahalon. . . .	Le Bihan. . .	Cariou. . . .	1381
Meillars. . . .	Claquin. . . .	Souben. . . .	994
Plogoff. . . .	Carval. . . .	Guézengar. . .	1533
Plouhinec. . .	Colin.	Ansquer. . . .	3014
		Pirion.	
Pont-Croix. . .	Hignard. . . .	Délécluse-Lon-	
		graye.	2287
Primelin. . . .	Dagorn. . . .	Poulhazan. . .	1507

Canton de Pont-L'abbé.

Combrit. . . .	Guitot.	Mavic.	1687
Ile Tudy. . . .	Divanac'h. . .	Montfort. . . .	311
Loctudy. . . .	dePenfeunteny	Montfort. . . .	1600
Penmarch. . .	Tanneau. . . .	Charpentier. .	1867
Plobannalec. .	Toulemont. . .	Le Bléis. . . .	1865
Plomeur. . . .	Pascal.	Volant.	2463
Pont-L'abbé. .	Cosmao-Dum. .	Rio-Kerlorete. .	3610
		Moysan.	
St-Jean Trol. .	Desban. . . .	Garrec.	1128
Treffiat. . . .	Daniel.	Lecléac'h. . . .	785
Tréguennec. .	Le Garrec. . .	Goascoz. . . .	457
Tréméoc. . . .	Le Roux. . . .	Le Brun.	737

Canton de Quimper.

Ergué-Armel. .	Loëdon. . . .	Coïc.	1770
Ergué-Gabéric	Nédélec. . . .	Le Corre. . . .	2097
Kerfeunteun. .	Danion. . . .	Gouzien. . . .	2160

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.

Suite du Canton de Quimper.

Penhars. . . .	De Madec. . .	Le Cœur. . . .	868
Plomelin. . . .	Le Brusque. .	Le Bescond. . .	1310
Pluguffan. . .	Larhant. . . .	Le Lay.	1500
Quimper. . . .	Porquier, aîné.	J. de Jacquelot	10943
		Leucart.	

Canton de Rosporden.

Elliant.	De Rosencoat. .	Rannou. . . .	2870
		Jaouen.	
Rosporden. . .	Prévost. . . .	Poullen. . . .	1048
Saint-Yvi. . . .	Le Tirant. . .	Lahuec.	1264
Toureh.	Gourmelin. . .	Montfort. . . .	752

TOTAL de la population de l'arrond. . . 115518



SOUS-PRÉFECTURE DE BREST.

Cet Arrondissement est composé de 10 cantons :
Brest, Daoulas, l'île d'Ouessant, Landerneau, Lannilis,
Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Ploudiry et
Saint-Renan.

M. DE COL, *Sous-Préfet à Brest.*

Conseil d'Arrondissement.

MM.	CANTONS.
Bizet, négociant, maire de Brest.	Brest, 1 ^{er} canton.
Kernévez, avocat.	Brest, 2 ^e canton.
N.	Brest, 3 ^e canton.
Nicole, juge de paix.	Daoulas.
Thomas, propriétaire.	Landerneau.
De Poulpiquet, maire.	Lannilis.
Fauger-Dupesseau, maire.	Lesneven.
Bergevin, commissaire de la marine.	Ouessant.
Pidoux, juge de paix.	Plabennec.
Julien, maire.	Ploudalmézeau.
Boucher, maire.	Ploudiry.
Le Vessel, juge de paix.	Saint-Renan.

TABEAU

*des Communes de l'Arrondissement de Brest ,
avec le nom des maires, adjoints et leur po-
pulation.*

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.
-----------	---------	-----------	------

Premier Canton de Brest.

Brest.	Bizet, jeune.	Crozals. Rousseau. Le Gléau. N.	62791
----------------	-----------------------	--	-------

Deuxième Canton de Brest.

Bohars.	De la Jonchère	Boulch.	804
Gouesnou.	Guéguen.	Fauviel.	1509
Guilers.	Riverieulx.	Riou.	1556
Lambézellec.	Cumin.	Nicol.	10131
Saint-Marc.	Keraudy.	Colin.	1379

Troisième Canton de Brest.

CÔTÉ DE RECOUVANCE.

Saint-Pierre Quilbignon.	Gélébart.	Lars. Toby.	3715
-------------------------------------	-------------------	------------------------	------

Canton de Daoulas.

Daoulas.	Danguy des Déserts.	Le Bourg.	555
------------------	--------------------------------	-------------------	-----

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.

Suite du Canton de Daoulas.

Saint-Eloy...	Nédélec. . . .	Morvan. . . .	463
Hanvec. . . .	N.	Salaün (Vict.)	3667
Hôpital-camfr.	Le Bras. . . .	Nédélec.	
Irvillac. . . .	Julien. . . .	Le Bourg. . .	579
Logonna. . . .		Marhic. . . .	2594
Loperhet. . . .	Le Bot. . . .	Morvan.	
Plougastel - D.	Jaffrédou. . .	Perrès. . . .	1493
Rumengol. . .		Kervella. . . .	1313
Saint-Urbain.	De la Paquerie	Picaud. . . .	5999
		Le Bris.	
	Grall. . . .	Nédélec. . . .	480
	De Goësbrïand	Biant. . . .	941

Canton de l'Île d'Ouessant.

Ouessant. . . .	Lélouet. . .	Fouesnant. . .	1983
-----------------	--------------	----------------	------

Canton de Landerneau.

Dirinon. . . .	Kerdoncuff. .	Le Gall. . . .	1716
Saint-Divy..	Kernéis. . . .	Guével. . . .	672
La Forêt. . . .	Jézéquel. . .	Morvan. . . .	523
Guipavas. . .	Cramoisy. . .	Héliez. . . .	5520
		Goux.	
Landerneau. .	De Cadeville.	Thomas. . . .	4791
		Bazin.	
Pencran. . . .	Guéguen. . . .	Rolland. . . .	709
Plouédern. . .	Poulïquen. . .	Creff. . . .	1337
St.-Thonan. .	Gouez. . . .	Jacob. . . .	682
Trémaouézan.	Masson. . . .	Frémont. . . .	506

16,456

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.

Canton de Lannilis.

Saint-Frégant.	Duplessis. . .	Lerest. . . .	928
Guisseny.. . .	Thépaut. . . .	Chever. . . .	3065
Landéda. . . .	Legendre. . .	Lher.	
Lannilis. . . .		Ach. . . .	2068
	Guennoc. . . .	Le Droff. . . .	3361
		Moyot.	
Plouguerneau.	De Poulpïquet	Colin. . . .	5902
		Abjean.	

Canton de Lesneven.

Le Folgoët. . .	Roudaut. . . .	Le Gall. . . .	905
Goulven. . . .	Ollivier. . . .	Bihan. . . .	797
Kerlouan.. . .	Le Moine. . .	Prigent. . . .	3560
		Berthoulous.	
Kernouës. . .	Inizan. . . .	Ollivier. . . .	727
Lesneven.. . .	Fauger-Dupes-	Réungoat. . .	2734
	seau. . . .	Rucard.	
Saint-Méen.. .	Caradec. . . .	Abaléa. . . .	705
Ploudaniel. . .	Kerouanton. .	Abjean. . . .	3404
		Moysan.	
Plouider. . . .	Lebars. . . .	Paugam. . . .	3231
		Parc.	
Plonéour-Trez	Falhun. . . .	Tanguy. . . .	3178
		Bodennec.	
Trégarantec. .	Caër. . . .	Gallïou. . . .	651

Canton de Plabennec.

Bourghlanc. .	Le Vasseur. .	Tréguer. . . .	1841
Coatmeal. . .	Arzur. . . .	Camblan. . . .	249

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.
-----------	---------	-----------	------

Suite du Canton de Plabennec.

Le Drennec. . .	Jacopin. . . .	Le Rest. . . .	591
Guipronvel. . .	Prigent. . . .	Goachet. . . .	360
Kernilis. . . .	Le Gall. . . .	Calvez. . . .	1047
Kersaint-plab. .	Rozec. . . .	Runavot. . . .	781
Lanarvily. . . .	De Kermenguy	Lotrian. . . .	546
Loc-brévalair. .	Le Guével. . .	Kerboul. . . .	243
Milizac. . . .	Fagon. . . .	Mailloux. . . .	1667
Plabennec. . . .	Moal. . . .	Abiven. . . .	3624
		Le Guillou. . .	
Plouvien. . . .	Guillermou. .	Tréguier. . . .	3115
		Laot. . . .	
Tréouergat. . .	Marzin. . . .	Poullaouec. . .	295

Canton de Ploudalmézeau

Brélès. . . .	Fallier. . . .	Pondaven. . . .	1001
Lampol-Ploua . .	Forjonnell. . .	Toquin. . . .	629
Lampol-Ploud . .	Gélébart. . . .	Jaouen. . . .	929
Landunvez. . . .	Poullaouec. . .	Héliès. . . .	1651
Lanildut. . . .	Kerboul. . . .	Jacob. . . .	405
Larret. . . .	Colin. . . .	Lhostis. . . .	160
Saint-Pabu. . . .	Gourvennec. . .	Jaouen. . . .	1290
Ploudalmézeau	Julien. . . .	Briant. . . .	3254
		Terroin. . . .	
Plourin. . . .	Quémeneur. . .	Corolleur. . . .	1560
Plouguin. . . .	Terroin. . . .	Bossard. . . .	2206
Porspoder. . . .	Le Gall. . . .	Taillebois. . . .	1984
Trégionou. . . .	Riverieulx. . .	Riou. . . .	570

Canton de Ploudiry.

Lanneufret. . .	De Rodelec . . .		
	Duportzic. . .	Kerdoncuff. . .	236

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.
-----------	---------	-----------	------

Suite du Canton de Ploudiry.

Loc-Eguiner. . .	Penneç. . . .	Couloigner. . .	786
La Martyre. . .	Le Forestier de		
	Quillien. . . .	Le Roux. . . .	1070
Ploudiry. . . .	Boucher. . . .	Rohel. . . .	1776
La Roche. . . .	Bazin. . . .	Couloigner. . .	897
Tréflévenez. . .	De Lestang du		
	Rusquec. . . .	Bouroullec. . .	531
Le Tréhou. . . .	Fichou. . . .	Léon. . . .	1184

Canton de Saint-Renan.

Le Conquet. . .	Le Guéranic. . .	Millour. . . .	1249
Ile Molène. . .	Masson. . . .	Cam. . . .	362
Lanrivoaré. . .	Paul. . . .	Lilès. . . .	468
Loc-Maria. . . .	Lars. . . .	Coatanéa. . . .	1218
Plouarzel. . . .	Le Bras. . . .	Richard. . . .	2306
Plougonvelin. .	Kergonou. . . .	Querré. . . .	1517
Ploumoguier. .	De St.-Aignan .	Kérébel. . . .	1929
Plouzané. . . .	Malaboux. . . .	Iliou. . . .	2370
Saint-Renan. . .	Mével. . . .	Le Dot. . . .	1101
Trébabu. . . .	De Kersauson		
	de Kerjean. . .	Kervran. . . .	502

TOTAL de la population de l'Arrond. . . 202657



SOUS-PRÉFECTURE DE MORLAIX.

Cet arrondissement est composé de dix cantons :
Morlaix, Landivisiau, Lanmeur, Plouescat, Plouigneau, Plouzévédé, Saint-Pol-de-Léon, Sizun, Taulé et Saint-Thégonnec.

M. RICHARD, *Sous-Préfet à Morlaix.*

Conseil d'Arrondissement.

MM.	CANTONS.
Quéinnec, propriétaire.	Landivisiau.
Mahé, maire de Plougasnou.	Lanmeur.
Cazin de la Trésorerie, propriétaire.	Morlaix.
Bodénez, maire de Plonévez.	Plouescat.
Le Rougé de Guerdavid, propriétaire.	Plouigneau.
Audren de Kerdrel, prop.	Plouzévédé.
Huon de Kermadec, avocat.	Saint-Pol-de-Léon.
Le Loutre, propriétaire.	Saint-Thégonnec.
Le Bras, meunier.	Sizun.
Hennon, cultivat., maire.	Taulé.



TABLEAU

*des Communes de l'Arrondissement de Morlaix,
avec le nom des maires, adjoints et leur
population.*

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.
-----------	---------	-----------	------

Canton de Landivisiau.

Bodilis.	Pinvidic.	Le Bras.	2030
Guimiliau.	Hamon.	Gaillou.	1596
Lampaul.	Abgrall, J.	Abgrall, M.	2558
		Abhervégueguen	
Landivisiau.	Le Saint.	Rohou.	3470
		Pouliquen.	
Plougourvest.	Guyader.	Hamon.	1357
Plounéventer.	Prigent.	Soubigou.	2884
Saint-Servais.	Abhervégueguen	Berrégat.	
		Pouliquen.	793

Canton de Lanmeur.

Garlan.	Le Bras.	Durivage.	1200
Guimaec.	Coat.	Lespagnol.	1924
Lanmeur.	Stephan.	Le Lay.	2792
		Silliau.	
Locquirec.	Brozec.	Le Borgne.	1244
Plouégat-guér.	Swiney.	Brigant.	2038
Plouézoch.	Mézer.	Lancien.	1737
Plougasnou.	Mahé.	Lavalou.	4003
		Barazer.	
S. J. du-Doigt.	Hervé.	Troussel.	1417

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.
-----------	---------	-----------	------

Canton de Morlaix.

Morlaix. . . .	Le Denmat- Kervern. . . .	Bienvenue. . . Braouezec. Le Steun. . . .	11529 2843
Ploujean. . . .	De Tromelin..	Guézennec. Le Buane. . . .	3117
Plourin. . . .	Le Basser. . .	Le Hénaff.	
Saint-Martin- des-champs.	Tanguy. . . .	Gravot. . . .	1235
Sainte-Sève. .	de Créchiqueraul	Lazennec. . . .	722

Canton de Plouescat.

Lanhouarneau	Le Barzie. . .	Le Lann. . . .	1368
Plouescat. . .	Rosec. . . .	Le Ven. . . .	3467
Plougar. . . .	Coquil. . . .	Pleibert. Abaléa. . . .	1376
Plounév-Lochr	Bodénès. . .	Le Jeune. . . .	4146
Tréfléz. . . .	Corre. . . .	Guillaume. Traon. . . .	1542

Canton de Plouigneau.

Bothsorhel. . .	Bourven. . . .	Le Foll. . . .	1523
Guerlesquin. .	Le Guyon. . .	Léon. . . .	1842
Lannéanou. . .	Camus. . . .	Le Scour. . . .	1020
Plouég.-Moys.	Le Bihan. . .	Callarec. . . .	1324
Plougonven. .	De Roquefeuil	Quémener. . .	4558
		Laizet. Manhec. . . .	4910
Plouigneau. .	Silliau. . . .	Jaouen. Lochet. . . .	418
Le Ponthou. .	De Châteaudassy		

L. E.

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.
-----------	---------	-----------	------

Canton de Plouzévé.

Cléder. . . .	de Kermenguy	Milin. . . .	5216
		Pennors. Couloigner. . .	3572
Plouvorn. . .	Boscals de Réals.	Plantec. Favé. . . .	2117
Plouzévé. . .	Cail. . . .	Guénégan. . .	1368
St.-Vougay. .	de Coatgoureden	Perrot. . . .	944
Tréflaouenan..	André. . . .	Elard. . . .	441
Trézéhidé. . .	Dalidec. . . .		

Canton de Saint-Pol-de-Léon.

Ile de Batz. . .	Guéguen. . . .	Kerné. . . .	1073
Mespaul. . . .	Mingam. . . .	Montfort . . .	1351
Plouénan. . .	De Rusman. . .	Cadiou, Oll. . .	3280
Plougoulm. . .	Léon. . . .	Cadiou, Cl. Paugam. . . .	2488
		Denis. Rolland. . . .	3621
Roscoff. . . .	Lesquin. . . .	Corre. H. de Kermadec.	6836
<i>Saintes</i> S.-Pol-de-Léon	De Kerhorre. .	Lamandour. Mear. . . .	1512
Sibiril. . . .	Le Jeune. . . .		

Canton de Saint-Thégonnec.

Le Clôître. . .	Dilasser. . . .	De Plœsquellec.	1527
Pleibert-Christ	Guillou. . . .	Bourven. . . .	3292
		Quéinec. Jacq. . . .	3973
Plonéour-Mén.	Poitevin. . . .	Madec. Guéguen. . . .	3962
St.-Thégonnec	Caroff. . . .	Soubigou. . .	
		Caroff, J.-M.	

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.

Canton de Sizun.

Commana. . .	Boucher. . .	Prouff. . . .	2976
		Pouliquen.	
Locmélard. .	Le Bras. . .	Prouff. . . .	1123
St.-Sauveur. .	Herry. . . .	Martin. . . .	1468
		Sanquer. . .	3842
Sizun. . . .	Rannou. . .	Roux, Yves.	
		Roux, Pierre.	

Canton de Taulé.

Carantec. . .	De Kergrist. .	Marzin. . . .	1290
		Quénec. . . .	3688
Guiclan. . .	Fagot. . . .	Coquil.	
Henvic. . . .	Mescam. . .	Castel. . . .	1337
Locquéolé. .	Le Moal. . .	Herry. . . .	454
		Mège. . . .	3027
Taulé. . . .	Hamon. . .	Le Roux.	

TOTAL de la population de l'Arrond. . . 143952



SOUS-PRÉFECTURE DE CHATEAULIN.

Cet Arrondissement est composé de sept cantons :
Châteaulin, Carhaix, Châteauneuf, Crozon, Le Faou,
Huelgoat et Pleyben.

M. LODIN, *Sous-Préfet à Châteaulin.*

Conseil d'Arrondissement.

MM.	CANTONS.
Follézou, propriétaire. . .	Carhaix.
Delaporte, notaire. . . .	Châteauneuf.
Revault, propriétaire. . .	Châteaulin.
Pennec, négociant. . . .	<i>Idem.</i>
Gillet, propriétaire. . . .	Crozon.
Caurant, notaire. . . .	Le Faou.
Fejean, juge de paix. . . .	Huelgoat.
Le Bretton, notaire. . . .	Pleyben.
Le Jollec, propriétaire. . .	<i>Idem.</i>



TABLEAU

des Communes de l'Arrondissement de Châteaulin avec le nom des maires, adjoints et leur population.

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.
-----------	---------	-----------	------

Canton de Carhaix.

Carhaix. . . .	Le Navenec. . .	Le Bolloc'h. . .	2201
Cléden-Poher. .	Héliou.	Le Borgne. . . .	1521
Kergloff. . . .	Lostanlem-Tr. .	Guyomard. . . .	982
Motreff.	Rivoal.	Le Berre.	1028
Plougner. . . .	Rozeec.	Postollec.	959
Ploanévézel. .	Corvest.	Le Bellec.	1070
Poullaouen. . .	Jourdren.	Philippe.	3733
Saint-Hernin. .	Parlier.	Hély.	
Spézet.	Ruppe.	Kergaravat. . . .	1356
		Le Foll.	2782
		Cochennec.	

Canton de Châteaulin.

Cast.	Le Meur.	Le Quéau.	1890
Châteaulin. . .	Durest-Lebris. .	Govin.	2790
		Pérecault.	
Dinéault. . . .	Moreau.	Morvan.	1698
Locronan. . . .	Sauveur.	Morvan.	865
Ploéven.	Philippot. . . .	Gourlan.	687
Plomodiern. . .	Balcon.	Blaize.	2816
		Le Duff.	
Plonévez-Porz. .	Coffec.	Moreau.	2585
		Jain.	

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.
-----------	---------	-----------	------

Suite du Canton de Châteaulin.

Port-Launay. .	Nicolas.	Baley.	858
Quéménéven. .	Rivodic.	Hémidy.	1316
Saint-Coulitz. .	Le Quéau. . . .	Blouet.	596
Saint-Nic. . . .	Guéguénial. . .	Kernévez.	1134
Saint-Ségat. . .	Nicolas.	Vigouroux.	1285

Canton de Châteauneuf.

Châteauneuf. .	Bernard.	Le Goff.	2700
		Le Roux.	
Collorec.	Martin.	Caro.	1352
Coray.	Gestin.	Jarno.	1809
Landeleau. . . .	Le Moal.	Cravec.	1180
Laz.	Hémery.	Merrien.	1555
Leuhan.	Treüttel.	Bordier.	1545
Plonévez-du-Faou. . . .	Daniel Beaupré . .	Le Coquil.	3747
		Le Page.	
Saint-Goazec. .	David.	Brian.	1121
Saint-Thois. . .	Rosparts.	Merrien.	1089
Trégourez. . . .	Mahé.	Fochlay.	1065

Canton de Crozon.

Argol.	Goasguen.	Thomas.	1325
Camaret.	Lescop.	Sévellec.	1136
Crozon.	Louboutin. . . .	Riou.	8576
		Jamault.	
Landévennec. .	Louarn.	Kermorgant. . . .	891
Roscanvel. . . .	Salomon.	Le Treut.	852
Telgruc.	Savina.	Mazéau.	2163
Trégarvan. . . .	Mérour.	Capitaine.	609

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.
-----------	---------	-----------	------

Canton du Faou.

Le Faou. . . .	Caurant. . . .	Guillet. . . .	935
Logonna Qui.	Caër.	Le Jollec. . . .	255
Lopérec. . . .	Le Menn. . . .	Quéinnec. . . .	2101
Quimerch. . . .	Rolland. . . .	Quilliou. . . .	1769
Rosnoën. . . .	Quilliou. . . .	Le Saulx de T.	1741

Canton du Huelgoat.

Berrien. . . .	Barazer. . . .	{ Gac.	2670
		{ Jaffrennou.	
Bolazec. . . .	Ropars.	Le Corre. . . .	692
Huelgoat. . . .	Soufaché. . . .	Le Madec. . . .	1200
La Feuillée. . .	Bronnec.	Pichon.	2002
Loc-Maria. . . .	Collober. . . .	Fleury.	1005
Plouyé.	Nédellec. . . .	Goujon.	2028
		{ Le Maître. . . .	2891
Scrignac. . . .	Le Ny.	{ Le Masson.	

Canton de Pleyben.

Braspars. . . .	Chénel.	{ Messenger. . . .	2921
		{ Carriou.	
Edern.	Le Bourhis. . .	Seznec.	1973
Gouézec. . . .	Le Jollec. . . .	Jamet.	1800
Lannédern. . . .	Favennec. . . .	Queffélec. . . .	663
Le Cloître. . . .	Le Menn. . . .	Le Gall.	1087
Lennon.	Derrien. . . .	L'Haridon. . . .	1508
Loqueffret. . . .	Mével.	Bourlès.	1927
Lothey.	Le Jollec. . . .	Paugam.	1008
Pleyben.	De Launay. . .	{ Le Breton. . . .	5010
		{ Le Nogré.	

J. r. r. r. r.
TOTAL de la population de l'Arrond. . . 104053

SOUS-PRÉFECTURE DE QUIMPERLÉ.

Cet arrondissement est composé de cinq cantons :
Quimperlé, Arzano, Bannalec, Pont - Aven et
Scaër.

M. DEZILLE, *Sous-Préfet à Quimperlé.*

Conseil d'Arrondissement.

MM.

CANTONS.

Cadet, cultivateur.	Arzano.
Le Tallec, cultivateur. . . .	Bannalec.
Le Capitaine, cultivateur. . .	Bannalec.
Le Clerc de Fresne, prop. . .	Pont-Aven.
Le Mectric, cultivateur. . . .	Pont-Aven.
Chancelay, aîné, propr. . . .	Quimperlé.
Fesneau, officier en ret. . . .	Quimperlé.
Daniel, fils, notaire.	Scaër.
Cadic, maire.	Scaër.



TABLEAU

*des Communes de l'Arrondissement de Quimperlé,
avec le nom des Maires, Adjoints et leur
population.*

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.

Canton d'Arzano.

Arzano. . . .	Cadet. . . .	De Berdouaré. . . .	1917
Guilgomarch. . . .	Gourlay. . . .	Picarda. . . .	1141
Rédené. . . .	Pénobert. . . .	Richard. . . .	1339

Canton de Bannalec.

Bannalec. . . .	Sablé. . . .	{ Le Dez. . . .	4372
		{ Guillou. . . .	
Kernével. . . .	L'Haridon. . . .	Burel. . . .	2032
Melgven. . . .	De S.-Georges	Dagorn. . . .	2274
Trévoux (le). . . .	Le Gall, fils. . . .	Le Naour. . . .	1211

Canton de Pont-Aven.

Moëlan. . . .	De Mauduit. . . .	{ Malcoste. . . .	4325
		{ Le Noc. . . .	
Névez. . . .	Coadou. . . .	Cadiou. . . .	2040
Pont-Aven. . . .	David. . . .	Kersulec. . . .	939
Riec. . . .	Le Gac. . . .	{ Le Mestric. . . .	3110
		{ Boulic. . . .	

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	POP.

Canton de Quimperlé.

Baye. . . .	Guillou. . . .	Salieu. . . .	547
Clohars - Car- noët. . . .	Portier. . . .	Keruhel. . . .	3146
Mellaë. . . .	Jaouen. . . .	Le Delliou. . . .	
Quimperlé. . . .	Audran. . . .	Toupin. . . .	1299
Tréméven. . . .	Gillart. . . .	Chancelay. . . .	5791
		Le Doussal. . . .	
		Postec. . . .	837

Canton de Scaër.

Querrien. . . .	Cadic. . . .	{ Damel. . . .	3260
		{ Legallie. . . .	
St.-Thurien. . . .	Le Corre. . . .	Guilloré. . . .	943
Scaër. . . .	Le Duigou. . . .	Ollivier. . . .	4156
		Le Bihan. . . .	

TOTAL de la population de l'Arrond. . . 45971



ADMINISTRATION
DES PONTS ET CHAUSSEES.

SERVICE ORDINAIRE DU DÉPARTEMENT.

ROUTES, PORTS, PHARES, DUNES, BACS ET USINES.

Ingénieurs.

MM.

LEPORD, ingénieur en chef, à Quimper.
Aumaitre, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe, à Morlaix.
Gogard, *idem* de 2^e classe, à Quimper.
Bellom, *idem* de 3^e classe (chargé temporairement de la construction de quatre phares aux abords de Brest).
Grégoire, *idem* de 3^e classe, à Brest.
Tourbiez, conducteur embrigadé de 1^{re} classe, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Châteaulin.

Conducteurs embrigadés.

MM.

Paillard de 2^e classe, à Quimper.
Dumoutier, *idem*, à Quimperlé.
Frimot, *idem*, à Landerneau.
Lombard, *idem*, à Morlaix.
Piouffle, *idem*, à Quimper.
Le Bourguays, de 3^e classe, à Morlaix.
Philippe, *idem*, à Landerneau.
Déréder, *idem*, à Audierne.

Conducteurs auxiliaires.

MM.

Guinemand, de 1^{re} classe, à Port-Launay.

Cazeaux, de 1^{re} classe, au Conquet.
Lamendour, *idem*, à Quimper.
Jacob, *idem*, à Quimper.
Letendre, *idem*, à Brest.
Robert, *idem*, à Quimper.
Pérennez, *idem*, à l'île de Batz.
Farcy, *idem*, à Pont-Labbé.
Martin, *idem*, à Quimper.
Lacroix, *idem*, à Quimper.
Béquet, *idem*, à Châteauneuf.
Savina, *idem*, à Brest.
Le Moal, de 2^e classe, à Pleyben.
Le Febvre, *idem*, à Morlaix.
Charieux, *idem*, à Châteaulin.
Pochon, *idem*, à Carhaix.
Bellanger, *idem*, à Quimper.
Francier, *idem*, à Morlaix.
Mougeat, de 3^e classe, à Brest.
Quillet, *idem*, à Brest.
Décassart, *idem*, à Saint-Renan.
Poulmarch, *idem*, à Brest.
Fournioux, *idem*, à Quimper.
Guillet, *idem*, à Morlaix.
Crécy, *idem*, à Morlaix.
Mercier, *idem*, à Châteaulin.
Tourbiez, jeune, *idem*, à Châteaulin.
Lucas, *idem*, à Crozon.

Officiers et Maîtres de ports.

MM.

Gestin, lieutenant de 2^e classe, à Brest.
Laporte, maître de 1^{re} classe, à Quimper.
Duval, *idem*, à Morlaix.
Le Bris, maître de 3^e classe, à Douarnenez.
Salaün, *idem*, à Roscoff.
Le Fur, *idem*, au Fret et à Lanvéoc.
Bideau, *idem*, à Pont-Labbé.

Salain, maître de port de 3^e classe à Audierne.
 Toulguinat de Treffry, *idem*, à Concarneau.
 Garrec, *idem*, au Pouldu.
 Morel, *idem*, au Conquet.
 Le Pape, *idem*, au Faou.

Surveillants des ports.

MM.

Malgorn, surveillant à Ouessant.
 Le Dall, *idem*, à Camaret.
 Séré, *idem*, à La Forêt.
 Royer, *idem*, à Landerneau.
 Drouaux, *idem*, à Port-Launay.
 L'Hotellier, *idem*, à Pont-Aven.
 Lozarch, *idem*, à Pempoul.
 Veisseyre, *idem*, à Pont-Croix.
 Guyader, *idem*, à Pensez.

Gardes-dunes.

MM.

Bourhis, } aux dunes de Santec.
 Merret, }
 Sévellec, aux dunes de Dinan.

Préposé de ponts à bascule.

M. Laurent, à Landerneau.

ROUTES NATIONALES ET DÉPARTEMENTALES

DU FINISTÈRE.

Routes nationales.

ROUTES

N. 12, de Paris à Brest, par Morlaix, Landivisiau et Landerneau, 76,300 mètres.

ROUTES.

- N. 164, d'Angers à Brest, par Redon, Carhaix, La Feuillée et Landerneau, 62,294 mètres.
 N. 165, de Nantes à Audierne, avec embranchement sur Douarnenez, par Quimperlé, Rosporden, Quimper, Douarnenez et Pont-Croix, 96,323 mètres.
 N. 169, de Lorient à Roscoff, par Carhaix, Morlaix et St.-Pol, 77,078 mètres.
 N. 170, de Quimper à Lesneven et à la mer, par Châteaulin, Le Faou et Landerneau, 92,564 mètres.

Routes départementales.

- N. 1, d'Hennebon à Lanvéoc, par Quimperlé, Pont-Aven, Concarneau et Quimper, 104,056 m.
 N. 2, de Lannion à Brest, par Morlaix, Saint-Pol et Lesneven, 71,246 mètres.
 N. 3, de Châteaulin à Guingamp, par Châteauneuf et Carhaix, 52,219 mètres.
 N. 4, de Guipavas au Conquet, par Gouesnou et Saint-Renan, 33,102 mètres.
 N. 5, de Quimper à Pont-Labbé, 18,084, mètres.
 N. 6, de Saint-Renan à Ploudalmézeau, Argenton et Laber-Idut, 56,850 mètres.
 N. 7, de Lesneven à Lannilis, depuis Le Folgoët, 14,161 mètres.
 N. 8, de Landivisiau à la mer, par Kervren, 20,615 mètres.
 N. 9, de Rosporden aux limites du département, par Scaër, 19,504 mètres.
 N. 10, de Brest à Saint-Renan, par Guiler, 10,810 m.
 N. 11, de Rosporden à Concarneau, 11,700 mètres.
 N. 12, de Quimperlé au Faouët, 12,126 mètres.
 N. 13, de Quimper à Morlaix, par Pleyben et Brasparts, 68,591 mètres.
 N. 14, de Quimper à Châteauneuf, par Briec, 20,260 mètres.

PHARES ACTUELLEMENT ALLUMÉS

DANS LE DÉPARTEMENT.

1. Fanal de l'île Noire dans la rade de Morlaix (4^e ordre grand modèle, feu varié de 2 en 2 minutes par des éclats précédés et suivis de courtes éclipses).
2. Fanal de la tour de la Lande au fond de la même rade (feu fixe).
3. Fanal du Château du Taureau à l'entrée de la même rade (feu fixe rouge).
4. Phare de l'île de Batz (1^{er} ordre, éclipses de minute en minute).
5. Phare de l'île Vierge (3^e ordre, feu blanc varié de 4 en 4 minutes par des éclats rouges précédés et suivis de courtes éclipses).
6. Fanal de l'île de Vrach (feu rouge).
7. Fanal de Plouguerneau (feu blanc).
8. Fanal de la Palue (feu vert).
9. Fanal de l'anse Saint-Antoine (feu blanc).
10. Phare d'Ouessant (1^{er} ordre, feu fixe).
11. Phare de Kermorvan (3^e ordre, petit modèle, feu fixe).
12. Phare de Saint-Mathieu (2^e ordre, feu tournant dont les éclipses se succèdent de demi-minute en de demi-minute).
13. Phare du Petit-Minou (3^e ordre, feu fixe).
14. Phare du Portzic (2^e ordre, feu varié de 3 en 3 minutes par des éclats précédés et suivis de courtes éclipses).
15. Fanal du Toulanguet (4^e ordre, grand modèle, feu fixe).
16. Phare de l'île de Sein (1^{er} ordre, feu varié de 4 en 4 minutes par des éclats précédés et suivis de courtes éclipses).

17. Phare du Bec-du-Ratz (1^{er} ordre, feu fixe).
18. Phare de Penmarc'h (1^{er} ordre, éclipses de demi-minute en demi-minute).
19. Fanal de la pointe du Coq à l'embouchure de l'Odet (feu fixe rouge).
20. Fanal de la Pyramide à *idem* (feu fixe blanc).
21. Phare de Penfret (3^e ordre, feu varié de 4 en 4 minutes par des éclats précédés et suivis de courtes éclipses).
22. Fanal de la batterie de la Croix à Concarneau (feu fixe).
23. Fanal de Beuzec à *idem* (feu fixe).

SERVICE DU CANAL DE NANTES A BREST.

Ingénieurs.

MM. Sganzin, ingénieur en chef, à Pontivy.
 Tourbiez, conducteur embrigadé de 1^{re} classe, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Châteaulin.

Conducteurs embrigadés.

David, de 2^e classe à Carhaix.

Conducteurs auxiliaires.

Piriou, de 2^e classe à Châteauneuf.
 Anthoine, de 3^e classe à Châteaulin.

SERVICE DES CHEMINS VICINAUX.

Service central.

MM.
 SALAUN, agent-voyer en chef à Quimper.

Le Même, dessinateur et agent de comptabilité à Quimper.

Marcelon, surnuméraire, secondant l'agent de comptabilité à Quimper.

Agents-voyers d'arrondissement.

Doudet, agent-voyer d'arrondissement	à Quimper.
Loarer, <i>idem</i>	à Brest.
Girandière, <i>idem</i>	à Morlaix.
Bernard, <i>idem</i>	à Châteaulin.
Jasienski, <i>idem</i>	à Quimperlé.

Agents-voyers secondaires.

Le Breton, agent-voyer secondaire à Châteaulin.
 Duchâteau, *idem*, à Saint-Renan.
 Boulmer, *idem*, à Plouzévédé.

Agents auxiliaires.

Ollivier, Guillaume, à Huelgoat.
 Salaun, Hyppolite, à Lannilis.
 Haas, à Pont-Labbé.
 Le Gallou, à Plogastel-Saint-Germain.
 Jestin, à Landivisiau.
 Kerforn, à Scaër.
 Le Gall, à Pont-Croix.
 Dupays, à Crozon.
 Montaricourt, à Commana.
 Bocquené, à Lesneven.
 Le Grand, à Rosporden.
 Hostiou, à Daoulas.
 Deville, à Châteauneuf.
 Le Guern, à Bannalec.
 Dagorn, à Plouigneau.

ADMINISTRATION

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

MM.

VOSNIEY, directeur du département à Quimper.
 Dufeigna, inspecteur de 2^e classe à Quimper.
 Pollet, *idem* de 3^e classe à Brest.
 Quinefalt, vérificateur de 2^e classe à Morlaix.
 Rochard, *idem* de 2^e classe à Quimper.
 Querbez, 1^{er} commis de direction à Quimper.
 Sicault de Moriol, garde-magasin à Quimper.
 Courtemanche, timbreur à Quimper.

RECEVEURS ET CONSERVATEURS.

Arrondissement de Quimper.

MM.

Avril, conservateur des hypothèques et receveur des domaines à Quimper.
 Clouet, receveur d'enregistrement à Quimper.
 Buzaré, Eugène, receveur du timbre extraordinaire à Quimper.
 Buzaré, Alphonse, receveur de l'enregistrement et des domaines à Concarneau.
 Gault, *idem* à Douarnenez.
 Hénon, *idem* à Pont-Croix.
 Mahé de Berdouaré, *idem* à Pont-L'abbé.

Arrondissement de Brest.

MM.

Leredede, conservateur des hypothèques à Brest.
 Laurent de la Buffetière, receveur de l'enregistrement des actes civils et des successions à Brest.

Dohin-Duquesney, receveur de l'enregistrement des actes judiciaires et des domaines à Brest.

Legoarant, receveur de l'enregistrement et des domaines à Landerneau.

Veyssière, *idem* Lannilis.

Péron, *idem* à Lesneven.

Chevalet, *idem* à Saint-Renan.

Arrondissement de Morlaix.

MM.

De Genne, conservateur des hypothèques à Morlaix.
Couétoux, receveur de l'enregistrement et des domaines à Morlaix.

Billette, *idem* à Guerlesquin.

Le Clerc, *idem* à Landivisiau.

Letanneur, *idem* à Lanmeur.

Le Nardou, *idem* à Plouescat.

Rivière, *idem* à Saint-Pol-de-Léon.

Arrondissement de Châteaulin.

MM.

Le Bas, receveur de l'enregistrement et des domaines, et conservateur des hypothèques à Châteaulin.

David, receveur de l'enregistrement et des domaines à Châteauneuf.

Richard, *idem* à Huelgoat.

Ardouin, *idem* à Crozon.

Gautier, *idem* à Pleyben.

Hervé du Penhoat, *idem* à Carhaix.

Arrondissement de Quimperlé.

MM.

Chotard, receveur de l'enregistrement et des domaines, et conservateur des hypothèques à Quimperlé.

Gaubert, receveur de l'enregistrement et des domaines, à Bannalec.

Surnuméraires.

MM.

Verchin, à Quimper.

Delamouneraye, à Brest.

Viet-Villehamon, à Châteaulin.

Mahé, à Morlaix.

Le Huérou, à Quimperlé.

ADMINISTRATION

DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Liste nominative des agents de la direction des Contributions directes et du Cadastre du département du Finistère.

MM.

LEUDUGER-FORTMOREL, directeur, à Quimper.

Lemaire de Montifault, inspecteur, à Quimper.

Ollivry, premier commis de direction, à Quimper.

Le Jariel, contrôleur principal, à Morlaix.

Frollo-Kerlivio, contrôleur hors classe, à Brest.

Bourdon, contrôleur de première classe, à Morlaix.

De Gaultier, contrôleur de deuxième classe à Landerneau.

Colomb, *idem*, à Quimper.

Bernard, *idem*, à Châteaulin.

Revault, contrôleur de troisième classe, à Quimperlé.

Pacheu, surnuméraire, à Quimper.
 Brousmiche, *idem*, à Quimper.
 Savantier, *idem*, à Quimper.

CADASTRE.

MM.

TACONNET, géomètre en chef, à Quimper.
 Jobbé-Duval, père, triangulateur.
 Dyevre, géomètre de première classe.
 Amédée Petit, *idem*.
 Guichoux, *idem*.
 Touzé, *idem*.
 Edouard Petit, *idem*.
 Doudet, jeune, *idem*.



RECETTE GÉNÉRALE.



M. A. GUILHEM, Receveur général, à Brest.

RECETTES PARTICULIÈRES ET PERCEPTIONS.

Arrondissement de Quimper.

M. CÉSAR-DELAFONTAINE, receveur particulier.

PERCEPTEURS.	COMMUNES.
MM.	
Denic.	Audierne, Clédén-Cap-Sizun, Esquibien, Goulven, île de Seins, Plogoff, Primelin.
Le Moign.	Briec, Langolen.
Laporte.	Concarneau, Beuzec-Conq, Lannurien, Trégunc.
Bernard.	Douarnenez, Ploaré, Poullan, Pouldergat.
Mahé-Desportes.	Fouesnant, Clohars - Fouesnant, Gouesnach, Pleuven, Perguet, Saint-Evarzec.
L'Alour, J.-M.	Kerfeunteun, Ergué-Armel, Ergué-Gabéric.
Le Moine.	Penhars, Guengat, Plogonnec, Plomelin.
Le Breton.	Plogastel-St.-Germain, Guilers, Landudec, Plonéis, Pluguffan.

PERCEPTEURS.	COMMUNES.
MM. Néel.	Plomeur, Penmarch, Plobannalec, St.-Jean-Trolimon, Treffragat, Tréguennec.
Garin.	Plonéour-Lanvern, Peumeurit, Plovan, Pouldreuzic, Tréogat.
Ferron, Eugène.	Pont-Croix, Beuzed-Cap-Sizun, Mahalon, Meillars, Plouhinec, Plözévet.
Cosquer.	Pont-Labbé, Combrit, île Tudy, Loc-Tudy, Tréméoc.
Brousmiche.	Quimper.
Allain.	Rosporden, Elliant, Saint-Yvi, Toureh.

Arrondissement de Brest.

M. A. GUILHEM, Recev. général et particulier.

PERCEPTEURS.	COMMUNES.
MM. Le Normand de Bretteville.	Brest, 1 ^{er} arrondissement.
Hersent.	Brest, 2 ^e arrondissement.
Bréhier.	Guilers, Bôhars, St.-Pierre-Quilbignon.
Souffès-Després.	Plouguerneau, Guissény.
Borgnis-Desbordes.	Gouesnou, Plabennec.

PERCEPTEURS.	COMMUNES.
MM. Carof.	Ploudalmézeau, Lampaul-Ploudalmézeau, Plouguin, Saint-Pabu, Landunvez.
Rouilly.	Lesneven, St.-Méen, Trégarantec, Ploudaniel.
Vignioboul.	Plouider, Kernoës - Guiquelleau, Saint-Frégant.
Vignioboul, fils.	Plouneour-Trez, Kerlouan, Goulven.
Marziou.	Lanildut, Lampaul - Plouarzel, Brèles, Plourin, Larret, Prossoder.
Rigolet.	Plouvien, Loc-Brévalaire, Lanarvily, Le Drennec, Kernilis.
Tourmel.	Île d'Ouessant.
Conrier.	Bourg-Blanc, Coat-Méal, Guipronvel, Milizac, Tréouergat, Lanrivoaré.
Girard, aîné.	Lannilis, Tréglonou, Landéda.
Le Breton.	Hanvec, L'Hôpital-Camfrout, Rumengol, St.-Eloi, Logonna.
Gourvès.	Plougastel, Loperhet, Daoulas.
Bourhis.	Irvillac, Dirinon, St-Urbain, Tréflévenez.
Néel, fils.	Ploudiry, Loc-Eguiner, La Martyre, La Roche, Lanneufret, Le Tréhou.
Mènes.	Lambézellec, Saint-Marc.
Bro.	Conquet, Plougonvelin, Trébabu, Île Molène, Ploumoguier.
Bérubé.	Guipavas, Kersaint, Saint-Divy, La Forêt, Saint-Thonan.

PERCEPTEURS.	COMMUNES.
MM. Thomas.	Landerneau, Pencran, Plouédern, Trémaouézan.
Cloître.	Saint-Renan, Plouzané, Loc-Ma- ria, Plouarzel.

Arrondissement de Morlaix.

M. COMANDRÉ, receveur particulier.

PERCEPTEURS.	COMMUNES.
MM. Charuel.	Landivisiau, Bodilis, Plougour- vest, Guimiliau, Lampaul.
Briat, fils.	Plouneventer, St.-Servais, Lan- houarneau, Plougar.
Sabot, fils.	Lanmeur, Plouégat-Guérand, Gar- lan.
Delaunay.	Guinaëc, Saint-Jean-du-Doigt, Locquirec, Plouézoch.
Vareane.	Ploujean, St.-Martin-des-Champs, Sainte-Sève, Plourin.
Gigaud.	Plouigneau, Plougonven, Le Pon- thou.
Proux.	Guerlesquin, Lannéanou, Botsor- hel, Plouégat-Moysan.

PERCEPTEURS.	COMMUNES.
MM. Le Beurrié.	Plouescat, Cléder.
Le Tersec.	Plonévez-Lochrist, Tréflès.
Le Flahec.	Plouzévédé, St.-Vougay, Trézé- lidé, Plouvorn, Tréflaouénan.
Lahalle.	Roscoff, l'île de Batz, Plougoulm, Sibiril.
Simon.	Sizun, Commana, Loc-Mélar, St.- Sauveur.
Gousselin.	Taulé, Henvic, Carantec, Loc- quénolé.
Pinchon.	Plouénan, Mespaul, Guiclan.
Paul Testard.	Pleybert-Christ, Plounéour-Ménez, Le Cloître, St.-Thégonnec.
Deschez.	Saint-Pol-de-Léon.
De La Monneray.	Morlaix.
Gicquet de Preissac.	Plougasnou.

Arrondissement de Châteaulin.

M. MOREAU, Receveur particulier.

PERCEPTEURS.	COMMUNES.
MM. Jobbé-Duval.	Carhaix, Plouguer, Plounévezel, Kergloff.
Lallour, Louis.	Châteaulin, Cast, Saint-Coulitz, Saint-Ségal, Dinéault, Port- Launay.

PERCEPTEURS.	COMMUNES.
MM.	
Lallour, Aimé. . .	Argol, Landévennec, Plomodiern, Saint-Nic, Telgruc, Trégarvan.
Le Bretton.	Pleyben, Lennon, Lothey, Gouézec.
Daniel-Beaupré. . .	Coray, Leuhan, Trégourez, Laz, Edern.
Caradec.	Crozon, Camaret, Roscanvel.
Séré.	Châteauneuf, Landeleau, St.-Goazec, Saint-Thois, Collorec, Plonévez-du-Faou.
Lostie-Kerhor. . . .	Brasparts, Lannédern, Loqueffret, le Cloître.
Le Moal.	Huelgoat, Scrignac, Berrien, Bolazec, la Feuillée.
Lestir.	Le Faou, Rosnoën, Quimerc'h, Lopérec, Logonna-Quimerc'h.
Guéguennou. . . .	Loc-Ronan, Quéménéven, Plonévez-Porzay, Plévéen.
Gaubert.	Poullaouen, Locmaria-Berrien, Plouyé.
Fortier.	Spézet, Saint-Hernin, Motreff, Clédén-Poher.

Arrondissement de Quimperlé.

M. CAROF, Receveur particulier.

PERCEPTEURS.	COMMUNES.
M. La Barçerie. . .	Arzano, Guilligomarc'h, Tréméven, Rédéné.

PERCEPTEURS.	COMMUNES.
MM.	
Briquelle.	Bannalec, Le Trévoux, Melgven, Kernével.
Malinge.	Moëlan, Clohars-Carnoët.
Le Frapper.	Pont-Aven, Névez, Nizon, Riec.
Boyer.	Quimperlé, Baye.
Juloux.	Querrien, Saint-Thurien, Mellac.
Charuel.	Scaër.

TRESOR PUBLIC.

M. DESCHARD, payeur à Brest.

Les receveurs particuliers des finances, dans les Arrondissements de Morlaix, Châteaulin, Quimper et Quimperlé, acquittent les dépenses pour le compte du payeur du département.

RECETTES SPÉCIALES.

MM.

Bersolle, receveur municipal à Brest.
Babin, *idem* à Lambézellec.
Le Coq, Joseph, *idem* à Quimper.
Jacgker, *idem* à Morlaix.
Villeneuve, receveur des hospices à Brest.
Boyer, *idem* à Morlaix.
Le Coq, Théodore, *idem* à Quimper.

ADMINISTRATION

DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES ET DES TABACS.

MM.

Vacher, directeur, résidant à Quimper.
 Clausier, inspecteur, *idem*.
 Pachou, contrôleur ambulant, à *idem*.
 Canivet, receveur principal, entreposeur, à *idem*.
 Le Bris, premier commis de direction, à *idem*.
 Savantier, deuxième commis de direction, à *idem*.
 Le Marchand de l'Epiuay, troisième commis de direction, à *idem*.
 Thébaud, quatrième commis de direction, à *idem*.

Arrondissement de Quimper.

MM.

Boué, contrôleur de ville, à Quimper.
 Le Days, receveur à cheval, à *idem*.
 Dubuisson, *idem*, à Concarneau.
 Granger, *idem*, à Pont-l'Abbé.
 Morel, *idem*, à Pont-Croix.
 Lelouédec, *idem*, à Rosporden.
 Le Corre, receveur ambulant à pied, à Douarnenez.

Arrondissement de Brest.

MM.

Jouannin-Folleville, contrôleur principal, à Brest.
 Culine de Roux, premier commis près le contrôle principal, à *idem*.
 Chollet, deuxième *idem*, à *idem*.
 Toussaint, receveur particulier, entreposeur, à *idem*.
 Goué, contrôleur de ville, à *idem*.
 Gardet, receveur particulier sédentaire, à Recouvrance.

MM.

De Malherbe, contrôleur-receveur à cheval, à Landerneau.
 Debon, contrôleur-receveur à pied, à Lambézellec.
 Condamain, receveur à cheval, à Lesneven.
 Rousseaux, receveur à cheval, à Lanhilis.
 Barbedette, receveur à cheval, à Saint-Renan.
 Lizan, contrôleur de la garantie, à Brest.
 Hamon, préposé en chef de l'octroi, à Brest.

Arrondissement de Châteaulin.

MM.

Ladoucette, receveur particulier, entreposeur, à Châteaulin.
 Haireaux, receveur à cheval, à Châteaulin.
 Lecerff, *idem*, à Châteauneuf.
 Gand, *idem*, au Huelgoat.
 Cochet, *idem*, à Carhaix.
 Guillaume, *idem*, à Crozon.

Arrondissement de Quimperlé.

MM.

Damphernet, receveur particulier, entreposeur, à Quimperlé.
 Michel, receveur à cheval, à Quimperlé.

Arrondissement de Morlaix.

MM.

Gonichon, contrôleur principal, à Morlaix.
 Cormier, premier commis près le contrôle principal, à *idem*.
 Daniel-Beaupré, deuxième commis près le contrôle principal, à *idem*.
 Florinier, receveur particulier, entreposeur, à *idem*.
 Lantour, contrôleur de ville, à *idem*.

MM.

Jouan-Kervenoaël, contrôleur receveur à cheval,
à Landivisiau.

Guéguen, receveur à cheval, à Morlaix.

Le Gac-Lansalut, *idem*, à Plouescat.

Louarn, *idem*, à Lanmeur.

Cosmao, receveur ambulant, à pied, à Saint-Pol-de-Léon.

ADMINISTRATION DES TABACS.

MANUFACTURE NATIONALE DES TABACS A MORLAIX.

MM. Goube, régisseur.

Loriot, contrôleur de fabrication.

Coulon, contrôleur de comptabilité.

Le Pennec, sous-contrôleur de fabrication.

Le Goff, garde-magasin.

Razer, premier commis.

DOUANES.

LISTE NOMINATIVE, *par grades et résidences, des*
Fonctionnaires et Employés.

BUREAUX DE LA DIRECTION.

MM.

DE RAYMOND, directeur à Brest.

Renault, premier commis à *idem*.

Broquet, deuxième commis à *idem*.

Luce, troisième commis à *idem*.

D'Arlot de Saint-Saud, quatrième commis à *idem*.

Kervern, cinquième commis à *idem*.

INSPECTION DE CONCARNEAU. — PRINCIPALITÉ DE QUIMPER.

M. Porée, inspecteur à Concarneau.

Bureaux de perception.

MM.

De Longchamps, receveur principal à Quimper.

De Montgaurin, vérificateur à *idem*.

Losties, commis de première classe à *idem*.

Debaudre, *idem* à *idem*.

Julien, receveur à Quimperlé.

Nivolon, *idem* à Douëlan.

Besançon, *idem* à Pont-Aven.

Josset, *idem* à Concarneau.

Rouault-Champglen, visiteur à *idem*.

Le Moigne, *idem* à *idem*.

Cassegrain, receveur à La Forest.

La Haye, *idem* à Pont-Labbé.

INSPECTION DE CROZON. — PRINCIPALITÉ DE DOUARNENEZ.

MM.

Duval-Ramerie, inspecteur à Crozon.

Girod, sous-inspecteur à Douarnenez.

Bureaux de Perception.

MM.

Viciot, receveur principal à Douarnenez.

Pinchon, vérificateur à *idem*.

Fradin de Bellabre, *idem* à *idem*.

Meslin, commis de deuxième classe à *idem*.

Simon, *idem* à *idem*.

Aizac, *idem* à *idem*.

MM.

Faure, receveur à Audierne.
 Sohier, *idem* à Pont-Croix.
 Henry, *idem* à Tréboul.
 Galliot, *idem* à Camaret.
 Gandalbert, visiteur à *idem*.
 Desgranges, receveur au Fret.
 Christophe, *idem* à Morgat.
 De Grandsaigne, *idem* au Faou.
 Maynaud, *idem* à Port-Launay.

INSPECTION ET PRINCIPALITÉ DE BREST.

MM.

De Saint-Genis, inspecteur à Brest.
 Daustel, sous-inspecteur à *idem*.

Bureaux de perception.

MM.

Grimoult, receveur principal à Brest.
 Michel Bonnesfonds, contrôleur à *idem*.
 Marie, vérificateur à *idem*.
 Rosot, *idem* à *idem*.
 Le Breton, *idem* à *idem*.
 Dadure, commis principal à *idem*.
 Rousseaux, commis de première classe à *idem*.
 Dubois, *idem* à *idem*.
 Ganne, receveur à Recouvrance.
 Rioux, *idem* à Landerneau.
 Dubled, visiteur à *idem*.
 Lafforgue-Barbut, receveur au Conquet.
 Couture, *idem* à Laberwrac'h.
 Pestel, *idem* à Paluden.

INSPECTION ET PRINCIPALITÉ DE MORLAIX.

MM.

Devillers, inspecteur à Morlaix.
 Cadran, sous-inspecteur à *idem*.

Bureaux de perception.

MM.

Le Mauc, receveur principal à Morlaix.
 Dusaure, vérificateur à *idem*.
 Barchou, *idem* à *idem*.
 Blanc, commis principal à *idem*.
 Ballot, commis de première classe à *idem*.
 Trélouët, receveur à Paimpoul.
 Anger de Kernizan, *idem* à Plouescat.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Conservation du 25^e Arrondissement.

M. BOULLEMER, conservateur à Rennes.

Inspection de Lorient.

MM.

J. M. Gouthière, inspecteur à Lorient.
 H. Pin, sous-inspecteur à *idem*, pour le département
 du Morbihan et l'arrondissement de Quimperlé.
 Ch. Peuncher, garde-général au cantonnement de la
 Coudraye, commune de Huelgoat, pour les arron-
 dissements de Brest et de Châteaulin.

ADMINISTRATION

DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

MM. de Vimont, fils, directeur à Brest.
 Floyd, inspecteur à *idem*.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Inspecteur du département, ordonnateur secondaire
des dépenses, M. CONARD, à Brest.
Directeur comptable du département, M. BROU, à Brest.

Bureau de Quimper.

MM. Gandalbert, directeur.
Verdier, premier commis.
Lignistin, deuxième commis.

Bureau de Brest.

MM. Brou, directeur.
Dorléans, premier commis.
De Reinach, deuxième commis.
Bernard, troisième commis.
Lassave, quatrième commis.
Le Tessier, cinquième commis.
Pontaillier, surnuméraire.

Bureau de Morlaix.

MM. Bazin, directeur.
Brenquier, commis.
Mégret, surnuméraire.

Directeurs.

Carhaix, Mademoiselle Banéat.
Châteaulin, Madame Pérennès.
Châteauneuf, Mademoiselle Picquet.
Concarneau, M. Brisson.
Crozon, Madame veuve Bindault.
Douarnenez, Madame veuve Grooters.
Faou (le), Mademoiselle Provence.
Landerneau, Madame veuve Legris.
Landivisiau, Madame veuve Dubosq.
Lanmeur, M. Allainmat.

Lannilis, Madame veuve Levasseur.
Lesneven, Madame Beau.
Pleyben, Mademoiselle Bernard.
Ploudalmézeau, Mademoiselle Carof.
Plouigneau, M. Le Roux.
Pont-Croix, Madame veuve Desclabissac.
Pont-l'Abbé, Madame veuve Verrye.
Quimperlé, M. Rio-Kerloret.
Rosporden, Madame Billette.
Saint-Pol-de-Léon, M. Ramoger.
Saint-Renan, Mademoiselle de Touthville.

Bureaux de Distribution.

Audierne, Mademoiselle Le Coq.
Camaret, Mademoiselle Constantin.
Conquet, Mademoiselle Le Roy.
Huelgoat, Madame veuve Cavan.
Plouescat, Mademoiselle Gouais-Lanaud.
Pont-Aven, Madame Hélo.
Roscoff, Madame Diraison.
Scaër, Madame Loyer.
Saint-Thégonnec, Madame Beau.

Maîtres de Postes.

Brasparts, M. Moisy.
Brest, Madame veuve Foucault.
Briec, M. Mainguy.
Châteaulin, Madame Charvais.
Faou (le), M. Prot.
Landerneau, M. Cornily.
Landivisiau, M. Le Bourbis.
Morlaix, M. Eléouet.
Pleyben, M. Cam.
Plounéour-Ménez, M. Juhellé.
Ponthou (le), Madame veuve Lochet.
Quimper, M. Pinard.
Quimperlé, M. Allard.
Rosporden, M. Renoult.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE RENNES.

MM. THÉRY, Recteur à Rennes.
 Sandras, inspecteur pour les lettres.
 Bayan, inspecteur pour les sciences.
 Le Goff, secrétaire.
 Bienvenu, commis d'Académie.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

LYCÉE ET COLLÈGES COMMUNAUX

DU DÉPARTEMENT.

COLLÈGE DE QUIMPER.

Personnel.

MM.
 FOUGERAY, officier de l'Université, principal.
 L'abbé Penners, aumônier.
 Lafon, régent de philosophie.
 Sévet, régent de mathématiques spéciales.
 Laurent, régent de rhétorique.
 Mercier, régent d'histoire.
 Derennes, régent de seconde.
 L'abbé Mauduit, régent de troisième.

MM.

Jardin, régent de Mathématiques élémentaires.
 Bolloré, régent de quatrième.
 Quénérdu, régent de cinquième.
 Cadic, régent de sixième.
 Moëzan, régent de septième.
 Trublet de la Villejégu, régent de huitième.
 Barret, maître de dessin.

LYCÉE DE BREST.

Personnel.

MM.

PESLIN, officier de l'Université, proviseur.
 Simon, censeur.
 L'abbé Léon, aumônier.
 Vollet, économiste.
 Bonnadier, premier commis d'économat.
 Louays-Duverger, médecin.
 Atlantic, professeur de philosophie.
 Grillet, *idem* de mathématiques supérieures.
 Leras, *idem* de sciences physiques.
 Tachet, *idem* de rhétorique.
 Desdevises du Dezert, *idem* d'histoire.
 Fustec, *idem* de seconde.
 Pey, *idem* de troisième.
 Forestier, *idem* de mathématiques élémentaires.
 D'Hennin, *idem* de quatrième.
 Souberis, *idem* de cinquième.
 Auffret, *idem* de sixième.
 Pethiot, *idem* de septième.
 Courtois, *idem* de huitième.
 Koch, *idem* de langue allemande.
 Balcan, *idem* de langue anglaise.

COURS PRÉPARATOIRES.

Marine.

MM.

Goëz, professeur de mathématiques, première division.
 Ayrault, *idem*, deuxième division.
 Raynal, *idem*, troisième division.
 Cognac, professeur de littérature, première division.
 Bariseau, *idem*, deuxième division.
 Le Guellaut, *idem*, troisième division.

Cours de Saint-Cyr.

MM.

Ayrault, professeur de mathématiques.
 Bariseau, *idem* de littérature.
 Koch, *idem* de langue allemande.
 Balcan, *idem* de langue anglaise.
 Plomb, maître de dessin.
 Malherne, *idem* d'écriture.
 Lécureux, *idem* de musique.
 David, *idem* d'escrime.

COLLÈGE DE SAINT-POL-DE-LÉON.

Personnel.

MM.

NAVEAU, principal.
 L'abbé Le Naour, régent de philosophie.
 L'abbé Le Bihan, régent de rhétorique.
 Le Bourcier, régent de seconde.
 Berger, régent de troisième.
 L'abbé Bertel, régent de quatrième.
 L'abbé Urvoy de Portzamparc, régent de cinquième.
 L'abbé Lahaye, régent de sixième.
 Montfort, régent de septième.
 L'abbé Cantinat, régent de huitième.

MM.

L'abbé Frances, régent de physique.
 Audic, *idem* de mathématiques élémentaires.
 L'abbé Huguen, *idem* de littérature.
 Le Bourcier, *idem* de langue anglaise.
 Berger, *idem* de langue allemande.
 Clech, maître de dessin.

COLLÈGE DE LESNEVEN.

Personnel.

MM.

L'abbé DANIEL, principal.
 L'abbé Lecohauec, régent de philosophie.
 Delieux, régent de mathématiques spéciales.
 Sainton, régent de mathématiques élémentaires.
 L'abbé Japiot, régent de rhétorique.
 N., régent de seconde.
 Tanguy, régent de troisième.
 Sainton, régent de quatrième.
 Le Cohic, régent de cinquième.
 Meslier, régent de sixième.
 L'abbé Toulemont, régent de septième.
 L'abbé Abguéguen, régent de huitième.
 Beau, maître de dessin.

COLLÈGE DE LANDERNEAU.

Personnel.

MM.

DIVERRES, principal et régent de cinquième et de sixième, et du cours de langue anglaise.
 Alet, régent de troisième et de quatrième.
 Caulet, régent de septième et de huitième.
 Le Pord, régent de mathématiques.

MM.

Le Saint, régent de littérature et du cours préparatoire.
Le Grand, maître de dessin et de musique.

COLLÈGE DE QUIMPERLÉ.

Personnel.

MM.

DUFLEIT, principal et régent de cinquième et de sixième.

Jafré, régent de septième et de huitième.

Le Blouch, directeur de l'école primaire annexée au collège.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE DE RENNES.

M. CAMPION, directeur.

Par une ordonnance royale du 28 novembre 1833, le département du Finistère a été autorisé à se réunir à celui d'Ille-et-Vilaine pour l'entretien de cette école. Il y envoie vingt-cinq élèves maîtres dont les dépenses sont à sa charge.

MM. Lequinquis, inspecteur des écoles primaires du département.

Bléas, sous-inspecteur.

Commission établie à Quimper pour l'examen des aspirants au brevet de capacité.

Cette commission est présidée par un inspecteur de

l'académie, ou, à son défaut, par un de ses membres sur la délégation spéciale de M. le Recteur.

MM.

Duportal, procureur de la République.

L'abbé Sauveur, vicaire général.

Fougeray, principal du collège.

Laplace, avoué.

Gojard, ingénieur.

Jardin, professeur de mathématiques.

N. conseiller de préfecture.

Lehars, ancien maire.

Lequinquis, inspecteur.

Bléas, sous-inspecteur.

Adjointes pour les institutrices.

Mesdames Morcrette et Bonnemaison.

COMITÉS D'ARRONDISSEMENT.

Il sera formé dans chaque chef-lieu de sous-préfecture un comité spécialement chargé de surveiller et d'encourager l'instruction primaire.

(Loi du 28 juin 1833 art. 18.)

Arrondissement de Quimper.

MM.

Brissot-Thivars, Préfet, président.

Duportal, procureur de la République.

N....., maire de Quimper.

Nouët, juge de paix.

MM.

Nédélec, curé de Saint-Corentin.
 Cosmao, instituteur primaire.
 Cropp, membre du Conseil d'arrondissement.
 Hernio, *idem*.
 Debon, membre du Conseil général.
 Pascal, *idem*.
 Le Guillou-Pénanros, *idem*.
 Guyot, *idem*.
 Hignard, *idem*.
 Le Tirant, *idem*.
 De Kernaëret, *idem*.
 Fougeray, principal du collège.
 Le Guillou, secrétaire du comité.

Arrondissement de Brest.

MM.

Le Sous-Préfet, président.
 Gouin, procureur de la République, vice-président.
 Le Curé de Brest.
 Le Pasteur protestant.
 Le Maire de Brest.
 Demontreux, juge de paix.
 Lacrosse, membre du Conseil général.
 Bouët, *idem*.
 De Rodellec du Portzic, père, *idem*.
 Goubin, *idem*.
 Ameline de Cadeville, *idem*.
 Keraruel de Meréy, *idem*.
 Guennoc, *idem*.
 Launay, *idem*.
 De Kermenguy, *idem*.
 Colas de La Mothe, *idem*.
 Bazin, *idem*.
 Mével, *idem*.
 Monjarret de Kerjégu, *idem*.
 Menu de Ménil, *idem*.

MM.

Conseil, propriétaire désigné par le Conseil d'arrondissement.
 Ymbert, *idem*.
 Ronin, *idem*.
 Goëz, professeur au lycée.
 Caroff, directeur de l'école supérieure.
 Normand, secrétaire de la sous-préfecture, secrétaire.

Arrondissement de Morlaix.

MM.

Le Sous-préfet, président.
 Le Denmat-Keryern, maire.
 Dupuy, procureur de la République.
 Lozach, juge de paix.
 Keramanach, curé de Morlaix.
 Le Bozec, fils, avocat, secrétaire.
 Lannurien, avocat.
 Le Febvre.
 Cazin.
 Le Hir, docteur-médecin.
 De Kermenguy, membre du Conseil général.
 Bienvenüe, *idem*.
 Swiney, *idem*.
 Le Roux, *idem*.
 Jamin, *idem*.
 De Kerhorre, *idem*.
 Bodénès, *idem*.
 Breton Bernard, *idem*.
 Boucher, Gabriel, *idem*.
 Mège, *idem*.
 Le Masson, instituteur.

Arrondissement de Châteaulin.

MM.

Le Sous-préfet, président.
 Claret, procureur de la République.

MM.

Durand, curé.
 Durest-Lebris, maire.
 Nourry, juge de paix.
 Fénigan.
 Le Pape, instituteur primaire.
 Lacoste, membre du Conseil général, secrétaire.
 Pernolet, membre du Conseil général.
 Gourdin, *idem*.
 Treuttl, *idem*.
 Delaunay, *idem*.
 Th. De Pompery, *idem*.
 Savina, *idem*.
 Caurant, conseiller d'arrondissement.
 Le Bretton, *idem*.

Arrondissement de Quimperlé.

MM.

Le Sous-préfet, président.
 Tahier, procureur de la République, vice-président.
 Audran, maire de Quimperlé.
 Mazé, curé de Quimperlé.
 De la Boixière, juge de paix.
 Ducoüedic, membre du Conseil général.
 De Fournas, *idem*.
 Kersulec, *idem*.
 Chardon, *idem*.
 Dufleit, principal du collège.
 Thésée, instituteur communal.
 Du Quilio, aîné.
 Le Louédec.
 Limon, secrétaire.



SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.

MM.

BIGOT, fils, architecte principal du département à Quimper, chargé, en outre, du service particulier des arrondissements de Quimper, Quimperlé et Châteaulin, à l'exception des cantons de Carhaix et du Huelgoat.
 Jugelet, architecte particulier de l'arrondissement de Brest.
 Boyer, architecte particulier de l'arrondissement de Morlaix, chargé en outre des cantons de Carhaix et du Huelgoat.

SERVICE DES POIDS ET MESURES.

MM.

Mélano de Cassina, vérificateur de l'arrondissement de Quimper.
 Théven de Guéleran, vérificateur de l'arrondissement de Brest.
 Armand Buzaré, vérificateur de l'arrondissement de Morlaix.
 Cotten, vérificateur de l'arrondissement de Châteaulin.
 A. Guillou, vérificateur de l'arrondissement de Quimperlé.

COMMISSARIAT DE POLICE.

MM.

Genty, commissaire central de police à Brest.
 Guimont, commissaire de police du 1^{er} arrondissement à *idem*.

MM.

Moutot, commissaire de police du 2^e arrondis. à Brest.
Griffouil, *idem* du 3^e arrondissement à *idem*.
Jaffard, *idem*, chargé spécialement de la surveillance
du dispensaire.

Gousseau, *idem* à Lambézellec.
Cren, *idem* à Morlaix.
Soudeix, *idem* à Quimper.
Delongraye, *idem* à Quimperlé.
Michel, *idem* à Carhaix.
Mauvais, *idem* à Landerneau.
Léonard, *idem* à Pont-L'abbé.
Curtet, *idem* à Douarnenez.
Bernard, *idem* à Châteaulin.

INTENDANCE

ET COMMISSIONS SANITAIRES.

Commission sanitaire de Brest.

MM.

Le Maire de Brest, président.
Boëlle, Michel.
Mollet, docteur en médecine.
Comte de Rossy, Dougrâce-Louis.
Leyer, Louis.
Le Moine.
Ronin, propriétaire.
Monjarret de Kerjégu, François-Marie-Jacques.
De Kergrist, capitaine de vaisseau retraité.
Bérubé, Ernest, notaire.

Commission sanitaire de Morlaix.

MM.

Le Maire de Morlaix, président.
De Blois, capitaine de vaisseau retraité.

MM.

Pennanech, docteur en médecine.
Le Coq-Saint-Maur, courtier de commerce.
De Kergos, négociant.
Alexandre, aîné, négociant.
Homon-Kerdaniel, ancien officier de marine.
Boscher, père, chirurgien.
Lattil, médecin.

Commission sanitaire de Roscoff.

MM.

Le Maire de Roscoff, président.
Rouvier, Antoine, marchand.
Le Sidaner, notaire.
Madeleneau, garde d'artillerie.
Vincent, propriétaire.
Denis, médecin.
Salaun, capitaine de port.

Commission sanitaire de Camaret.

MM.

Le Maire de Camaret, président.
Sohier, lieutenant des douanes en retraite.
Constantin, capitaine des douanes en retraite.
Dorso, Corneille, boulanger.
Le Goff, Zacharie, marchand.

Commission sanitaire d'Audierne.

MM.

Le Maire d'Audierne, président.
Vaultier, Charles, propriétaire.
Delécluse, Augustin, propriétaire.
Daniélou, négociant.
Prévost, Gustave, docteur en médecine.
Néel, capitaine des douanes en retraite.
Delécluse-Trévoëdal, Jean, négociant.

Commission sanitaire de Concarneau.

MM.

Le Maire de Concarneau, président.
 Le Guillou, Jules, docteur en médecine.
 De Malherbes, juge de paix.
 Laporte, négociant.
 Cathala, négociant.

Commission sanitaire de Douarnenez.

MM.

Le Maire de Douarnenez, président.
 Grivart, Jérôme-Charles, négociant.
 Conseil, Gustave, négociant.
 Debon, Julien, propriétaire.
 Leyer, Vincent-Marie, commerçant.

Commission sanitaire de Pont-l'Abbé.

MM.

Le Maire de Pont-l'Abbé, président.
 Kernilis. P.-M., docteur en médecine.
 Danyel-Kersaux, négociant.
 Rio, Jean-Marie-François, syndic des gens de mer.
 Néel, Jean-Baptiste, officier de marine en retraite.
 Belléguic, juge de paix.
 Le Clerc, médecin.

MÉDECINS DES ÉPIDÉMIES.

Le docteur Panaget, pour l'arrondissement de Brest.
 Le docteur Pennanech, pour l'arrondissement de Morlaix.
 Le docteur Le Bretton, pour l'arrondissement de Châteaulin.

Le docteur Chauvel, pour l'arrondissement de Quimper.
 Le docteur Beaugendre, pour l'arrondissement de Quimperlé.

CONSEILS**D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ.***Conseil départemental.*

MM.

Chauvel, médecin des épidémies.
 Gestin, médecin de l'hospice civil.
 Mouton, chirurgien de la garde nationale.
 Follet, médecin du dépôt départemental des aliénés.
 Lallour, médecin.
 Le Besconte, pharmacien.
 Bolloch, pharmacien.
 Richard, médecin-vétérinaire.
 Guyot, vice-président de la commission administrative de l'hospice civil.
 Le Guillou, membre de la commission des prisons.
 Nouët, juge de paix.
 Le Pord, ingénieur en chef.
 Beaugendre, sous-intendant militaire.
 Bigot, architecte du département.
 Ch. Rabot, chef de bureau à la préfecture.

*Conseils d'Arrondissements.***BREST.**

MM.

Le Maire de Brest.
 Le sous-intendant militaire.
 Reynaud, chirurgien en chef de la marine.

MM.

Le président de la société médicale.
 Plagne, pharmacien en chef de la marine.
 Panaget, médecin des épidémies.
 Duverger, docteur en médecine.
 Potel, docteur en médecine.
 Besnou, pharmacien de la marine.
 Ronin, membre de la commission administrative de l'hospice.
 Podevin, pharmacien.
 Kerzéan, vétérinaire à Landerneau.

MORLAIX.

MM.

Lehir, médecin.
 Lannurien, médecin.
 Pennanech, médecin.
 Le Styr, médecin.
 Delannegrie, médecin.
 Danet, pharmacien.
 Le Hir, pharmacien.
 Le Moult, pharmacien.
 Eléouet, vétérinaire.
 Vallée, président de la chambre de commerce.
 Cazin, membre du bureau de bienfaisance.
 Kervern, maire de Morlaix.

CHATEAULIN.

MM.

Le Bretton, médecin à Châteaulin.
 Halléguen, médecin à Châteaulin.
 Guillet, médecin au Faou.
 Boyé, officier de santé à Locronan.
 Péréault, pharmacien à Châteaulin.
 Féger, médecin-vétérinaire à Pleyben.
 Lacoste, juge à Châteaulin.
 Durand, curé à Châteaulin.

MM.

Durest, maire à Châteaulin.
 Tourbiez, conducteur des ponts et chaussées, faisant fonctions d'ingénieur d'arrondissement.

QUIMPERLÉ.

MM.

Beaugendre, médecin à Quimperlé.
 Le Louédec, médecin à Quimperlé.
 Bigeon, docteur-médecin à Quimperlé.
 Prévost, officier de santé.
 Dronion, pharmacien.
 Binet, vétérinaire.
 Allard, maître de poste.
 Limon, juge.
 Ducouëdic, membre du conseil général.
 De Noiseville, propriétaire.

COMMISSIONS HIPPIQUES

DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Brest.

MM.

Montjarret de Kerjégu, président de la société d'agriculture.
 Fauger-Dupesseau, maire de Lesneven.
 De Kervasdoué, propriétaire à Saint-Divy.
 Kerzéan, vétérinaire à Landerneau.
 De Rodellec du Porzic, Emile, propriétaire à Saint-Pierre-Quilbignon.
 De Miniac, propriétaire à Saint-Renan.
 Colas de Lamothe, à Plouguin.

Arrondissement de Morlaix.

MM.

Rey, commandant la succursale de remonte.
Jégou du Laz, Paul, propriétaire à Saint-Pol-de-Léon.
Pelletier, ancien officier de remonte.
A. Alexandre, propriétaire à Morlaix.
Silliau, agriculteur à Lanmeur.
Elouët, vétérinaire à Morlaix.

Arrondissement de Châteaulin.

MM.

Marzin, maire de Port-Launay.
De Pompery, Henry, propriétaire à Rosnoën.
Millin, propriétaire à Châteaulin.
Le Jollec, maire de Gouézec.
Le Bretton, médecin à Châteaulin.
Lallour, percepteur à Châteaulin.

Arrondissements de Quimper et Quimperlé.

MM.

Jolly, capitaine de gendarmerie.
Duprez des Iles, officier de remonte.
Le Guay, Prosper, propriétaire à Ergué-Gabéric.
Olive, professeur d'agriculture à Quimper.
Pétillon, père, agriculteur à Ergué-Gabéric.
Richard, médecin-vétérinaire à Quimper.

COMMICES AGRICOLES.

Arrondissement de Brest.

MM.

Landerneau. — De Goësbriand, président.
Lesneven. — Fauget-Dupesseau, *idem*.

MM.

Plabennec. — Pidoux, président.
Ploudalmézeau. — Caroff, *idem*.
Saint-Renan. — Mével, *idem*.

Arrondissement de Châteaulin.

MM.

Crozon. — Louboutin, président.
Le Faou. — De Pompery, *idem*.
Huelgoat. — Jaffrenou, *idem*.
Pleyben. — Delaunay, *idem*.

Arrondissement de Morlaix.

MM.

Plouigneau. — Bourven, président.
Saint-Thégonnec. — Breton, *idem*.
Landivisiau et Sizun. — Prigent, *idem*.

Arrondissement de Quimper.

MM.

Plougastel-Saint-Germain. — Lucas, président.
Plogonnec. — Durest-Lebris, *idem*.
Pont-Croix. — Hignard, *idem*.
Pont-Labbé. — Pascal, *idem*.

Arrondissement de Quimperlé.

Bannalec. — M. Chardon, président,

Commission d'inspection et de surveillance, instituée auprès de la ferme d'expériences, annexée à l'école dite des Likès, à Quimper.

MM.

Guyot, membre du Conseil général, président.

MM.

Cropp, membre du Conseil d'arrondissement.
De Leissègues-Rozaven, membre de la Société centrale d'agriculture.

Roussin, *idem*.

Prosper Le Guay, membre du Conseil de préfecture.
Pétillon, père, agriculteur à Ergué-Gabéric.

SOCIÉTÉ VÉTÉRINAIRE

DU DÉPARTEMENT, A MORLAIX.

MM.

Le Préfet du Finistère, président honoraire.

Damesme, président.

Kerzéan, vice-président.

Boivin, *idem*.

Elouët, secrétaire perpétuel.

Pellé, vice-secrétaire.

Morel, père, trésorier.

LOUVETERIE.

MM.

N...., lieutenant de loupeterie à Brest.

N...., *idem* à Châteaulin.

De Saint-Prix, Charles, *idem* à Morlaix.

N...., *idem* Quimper.

De Mauduit, Hippolyte, *idem* à Quimperlé.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DES ALIÉNÉS.

Depuis la loi du 30 juin 1838, les services ouverts à Quimper et à Morlaix, pour le traitement des aliénés, n'ont cessé de progresser pour que leur développement normal répondit aux vues de l'ordonnance royale du 19 décembre 1839 et que leur bonne tenue méritât la confiance des familles.

A Morlaix, les femmes, formant une division spéciale annexée à l'hospice de cette ville, ont quitté leur premier local, trop petit et un peu éloigné des services généraux, pour jouir d'une position plus salubre et de vastes emménagements dans l'aile gauche de ce bel établissement.

A Quimper, les hommes composant un service départemental, dont les premiers édifices, ouverts en 1826, viennent d'être considérablement améliorés et agrandis par les rectifications intérieures du premier plan, la construction d'une chapelle et de plusieurs corps-de-logis dont le principal, dominant une magnifique vallée, offre aux pensionnaires des classes élevées les conditions les plus désirables pour une maison de santé.

Ces deux asiles, où le traitement physique et moral marche à l'égal des meilleurs services, reçoivent les aliénés placés d'office au compte du département, des communes, de la guerre et de la marine; les malades placés volontairement par les familles domiciliées dans le Finistère ou en d'autres départements, pour recourir au bénéfice des soins qui ne peuvent être garantis que dans un établissement consacré aux maladies mentales.

A Morlaix, M. le docteur Lannuriën dirige le service médical et y remplit les fonctions de préposé responsable, sous les auspices de la commission administrative composée de :

MM. Kervern, maire, président né.
 Le Gac-Lansalut.
 Barazer-Lannurien.
 De le Monneraye.
 J. Alexandre, aîné.
 Swiney.

A Quimper, M. le docteur Follet administre l'établissement depuis 1840, comme directeur-médecin, et se trouve secondé par :

MM. Billon, économiste, agent de surveillance et de comptabilité.
 Lecoq, Théodore, receveur.
 N. . . . , aumônier.
 Picart, infirmier-major.
 Moreau, aide-major.
 Et 15 infirmiers pour 160 malades.

La Commission de surveillance de cet asile départemental est composée de :

MM. Sauveur, vicaire-général, président.
 Félix Dumarhallach, secrétaire.
 N.
 Lozach, vice-président du tribunal civil.
 Porquier.

COMMUNES DU DÉPARTEMENT

OU IL EXISTE DES HOSPICES.

Arrondissement de Brest.

Brest (un mont-de-piété est annexé à cet hospice),
 Landerneau, Lesneven, Plourin et Saint-Renan.

Arrondissement de Morlaix.

Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Lanmeur et Roscoff.

Arrondissement de Châteaulin.

Châteaulin, Carhaix, Crozon et Le Faou.

Arrondissement de Quimper.

Quimper, Pont-Labbé et Pont-Croix.

Arrondissement de Quimperlé.

Quimperlé.

COMMUNES DU DÉPARTEMENT

OU IL EXISTE DES BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Arrondissement de Brest.

Brest, Daoulas, Lambézellec, Landerneau, Lesneven,
 Ploudalmézeau, Plouguerneau et Guipavas.

Arrondissement de Morlaix.

Morlaix, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon, Landivisiau
 et Guerlesquin.

Arrondissement de Châteaulin.

Néant.

Arrondissement de Quimper.

Quimper.

Arrondissement de Quimperlé.

Quimperlé.

COMMUNES DU DÉPARTEMENT

OU IL EXISTE DES CAISSES D'ÉPARGNES.

Brest, Morlaix, Quimper, Châteaulin, Quimperlé
 et Saint-Pol-de-Léon.

ORDRE JUDICIAIRE.



COUR D'APPEL DE RENNES.

MM. BOUCLY, premier président.
DUBODAN, procureur-général.

TRIBUNAL

DE PREMIÈRE INSTANCE. SÉANT A QUIMPER.

MM. VOYER, président.
Lozach, vice-président.
Camenen, juge d'instruction.
Le Tersec, juge.
Le Guisquet, *idem*.
Cropp, *idem*.
Verdun, *idem*.
Dorn, juge suppléant.
Fougeyroux, *idem*.
Le Bastard, *idem*.
Duportal, procureur de la République.
Brager, substitut du procureur de la République.
Le Goasbe de Bellée, *idem*.
Cloarec, greffier.
Delplanque, commis greffier.
Alexandre, *idem*.

Avocats.

MM.
Le Roux.
Perrotin.
De Blois.
Le Hars.
Hernio, fils.
Rivet.
Dumarnay.

MM.
Dorn.
Moallie, fils.
Louis Le Guillou.
De Chamaillard.
Le Guillou-Pénanros,
stagiaire.

*Comité consultatif des communes, des hospices et
des bureaux de bienfaisance de l'arrondissement.*

MM. MOALLIE, RIVET et DORN.

Avoués.

MM.
Le Guillou.
Moallie.
Le Moyne.
Tassel.

MM.
Laplace.
Guyot.
Bernay.
Ansquer.

Huissiers audienciers.

MM.
Le Guillou, à Quimper.
Le Berre, à *idem*.
Louarn, à *idem*.

MM.
Stéphant, à Quimper, fai-
sant en outre le service
du canton de Fouesnant.
Le Bonnaire, à Quimper.

Huissiers ordinaires.

MM.
Durand, à Pont-l'Abbé.
Drenn, à *idem*.
Quillivic, à Pont-Croix.
Dupais, à *idem*.

MM.
Le Guillou, Corentin, à
Concarneau et Rospor-
den.
Le Foll, à Plogastel-St.-
Germain.

Notaires.

MM.	MM.
Chauvel, à Quimper.	Le Bail, à Plozévet.
Joubert, à <i>idem</i> .	Kernilis, à Plonéour.
Delalande de Calan, à <i>id</i> .	Viers, à Peumerit.
Créac'hcadic, Antoine à <i>id</i> .	Boucheron, à Pouldreuzie
N. . . . , à <i>idem</i> .	Daniélou, à Pont-Croix.
Plunier, à Briec.	Durest-Lebris, à <i>idem</i> .
Jaouen, à <i>idem</i> .	Fenoux, à Audierne.
Prouhet, à Trégunc.	Pastol, à <i>idem</i> .
Lamy, à Concarneau.	Pichavant, à Cléden-Cap-
Le Mauc, à <i>idem</i> .	Sizun.
Le Guillou - Pénanrôs, à	Verrée, à Pont-l'Abbé.
Douarnenez.	Kernilis, à <i>idem</i> .
Victor Delécluse, à <i>idem</i> .	Bargain, à <i>idem</i> .
Le Clech, à <i>idem</i> .	Arnoult, à <i>idem</i> .
Damey, à Plogonnec.	Flamand, à <i>idem</i> .
N. . . . , à Pouldergat.	Prévost, à Rosporden.
Parquer, à Fouesnant.	Le Rouxeau de Rosencoat,
Lesneven, à Pleuven.	à Elliant.
Le Batard, à Plogastel-S.-G.	

TRIBUNAL

DE PREMIÈRE INSTANCE SÉANT A BREST.

MM. DUVAL, président.
Le Donné, aîné, juge.
Oudart, <i>idem</i> .
De la Pinnelais, juge d'instruction.
Pérénès, juge suppléant.
Dein, <i>idem</i> .
Deshois, <i>idem</i> .
Gouin, procureur de la République.

MM. Yzopt, substitut.
Allard, greffier.
Cadiou, commis greffier.

Avocats.

MM.	MM.
Barbier, aîné, à Lambé-	Dein, à Brest.
zellec.	De Bourayne, à <i>idem</i> .
Miorcec de Kerdanet, à	Billard, à <i>idem</i> .
Lesneven.	Grée, à Lesneven.
Pérénès, à Brest.	Guesnet, à Ploudaniel.
Rault, à <i>idem</i> .	Kernévez, à Brest.
Clérec, aîné, à <i>idem</i> .	Tanné, à <i>idem</i> .
Miorcec de Kerdanet, Da-	Delaporte, à <i>idem</i> .
niel, à Lesneven.	Audren de Kerdrel, stu-
Kersauson de Pennandreff,	giaire.
à Brest.	Ernest Le Bastard de Mes-
Le Donné, jeune, à Goues-	meur, <i>idem</i> .
nou.	

Comité consultatif des communes, des hospices et
des bureaux de bienfaisance de l'arrondissement.

MM. Pérénès, Dein et Coatpont.

Avoués.

MM.	MM.
Thomas.	Gillart.
Le Jeune.	Tanné.
Clérec.	Nicolas.
Coatpont.	Joubert.

Huissiers Audienciers.

MM.	MM.
Amalric.	Floch.
Le Bastard.	Tranvouès.

Huissiers ordinaires

MM.	MM.
Le Roux, à Landerneau.	Prouf, à Saint-Renan.
Toullec, à Daoulas.	Casteignet, fils, à Plabennec.
Casteignet père, à Lannilis.	Gante, à Ploudalmézeau.
Le Lez, à Lesneven.	

Notaires

MM.	MM.
Kernéis, à Brest.	Rolland, à Lannilis.
Le Maux, à <i>idem</i> .	Jaouen, à <i>idem</i> .
Le Monnier, à <i>idem</i> .	Le Menn, à Guissény.
Marchard, à <i>idem</i> .	Larreur, à Plouguerneau.
Chayer, à <i>idem</i> .	Guenno, à Lesneven.
Halligon, à <i>idem</i> .	Brichet, à <i>idem</i> .
Le Jeune, à <i>idem</i> .	Barjou, à <i>idem</i> .
Bérubé, à <i>idem</i> .	Bourch-Lopès, à <i>idem</i> .
Faque, à Lambézellec.	Lamarre, à Plounéour-T.
Picaud, fils, à Plougastel-Daoulas.	Dourfer, à Plabennec.
Danguy des Déserts, à Daoulas.	Nicolas, au Bourghlanc.
Salaün, à Hanvec.	Deminac, à Saint-Renan.
Julien, à Irvilliac.	Mével, à <i>idem</i> .
Robert, à Landerneau.	Jacotot, au Conquet.
Malléjac, à <i>idem</i> .	Guillard, à Ploudalmézeau.
Droniou, à <i>idem</i> .	Julien, à <i>idem</i> .
Terriot, à <i>idem</i> .	Le Gall, à Prospoder.
Desmaret, à Guipavas.	Hue, à Ploudiry.

TRIBUNAL

DE PREMIÈRE INSTANCE SÉANT A MORLAIX.

MM. GODEFROY, président.
Sauvée, juge d'instruction.
Guégot de Troulen, juge.
Millerot, <i>idem</i> .

MM. Barazer-Lannurien, juge suppléant.
Constant Guillou, fils, <i>idem</i> .
Dupuy, procureur de la République.
Le Clair, substitut.
Lescour, greffier.
Foulliard, commis greffier.

Avocats.

MM.	MM.
Guégot, père.	Ch. Tixier-Damas de St. Prix.
Barazer-Lannurien, père.	Ph. Tixier-Damas de St. Prix.
Découvrant.	Guillou, fils.
Gillart de Keranflech.	<i>Stagiaires.</i>
De Kergrist.	Bourgeois.
Villart.	Miorcec de Kernadet, fils.
Swiney.	Le Férec.
Barazer-Lannurien, fils.	Courtois.
Le Denmat-Kervern, fils.	
Daniellou, fils.	
Le Bozec, fils.	

Avoués.

MM.	MM.
Legac-Lansalut.	Dubois.
Le Bozec, père.	Guézennec.
Bienvenue.	Rihouay.
Chaudy.	

Huissiers.

MM.	MM.
Cabon, à Morlaix.	Troussel, à Guerlesquin.
Dourvert, à <i>idem</i> .	Lucas, père, à Saint-Pol-de-Léon.
Le Roux, à <i>idem</i> .	Lucas, fils, à <i>idem</i> .
Herfray, à <i>idem</i> .	Le Breton, à Saint-Thégonnec.
Rolland, à <i>idem</i> .	Jézéquel, à Sizun.
Caroff, à Landivisiau.	
Bodros, à Lanmeur.	
Michel, à Plouescat.	

Notaires.

MM.

Barazer, à Morlaix.
 Le Noan, à *idem*.
 Le Teurnier, à *idem*.
 Le Saux, *idem*.
 Peschard, à *idem*.
 Pollard, à Landivisiau.
 Le Comte, à *idem*.
 Cozanet, à *idem*.
 Landouar, à Guimiliau.
 Nédellec, à Lanmeur.
 Le Yaouanc, à *idem*.
 Le Bourdonnec, à Plou-
 gasnou.
 Folgalvez, à Plouézoch.
 Le Magne, à Plonigneau.
 Bourven, à *idem*.
 Le Coz, à Botshorel.
 Le Guyon, à Guerlesquin.

MM.

Le Clech, à Plouescat.
 Le Conte, à *idem*.
 Bodénez, à Plounévez-Loc.
 Le Barzic, à Lanhouarneau.
 Rozec, à Cléder.
 Tanguy, à Berven.
 Prat, à Plouvorn.
 Corvé, à Sizun.
 Derrien, à Commana.
 Miorcec, à Saint-Pol.
 Macé, à *idem*.
 Du Penboat, à *idem*.
 Meuric, à Roscoff.
 Le Gall, à Pensez.
 Queyrec, à Guiclan.
 Piriou, à St.-Thégonnec.
 Bourven, à Pleyber.
 Lamandour, à Plounéour.

TRIBUNAL

DE PREMIÈRE INSTANCE SÉANT A CHATEAULIN.

MM. HUNAUT, président.
 Esnaud, juge d'instruction.
 Lacoste, juge.
 Fénigan, juge suppléant.
 Allais, *idem*.
 Claret, procureur de la République.
 Vimal Dumonteil, substitut.
 Léon, greffier.
 Balcon, commis greffier.

Avocat (stagiaire).

M. Le Marchadour, fils.

Avoués.

MM.

Fénigan.
 Guermeur.
 Halléguen.

MM.

Chauvel.
 Grivart.

Comité consultatif des communes, des hospices et des bureaux de bienfaisance de l'arrondissement.

MM. FÉNIGAN et GUERMEUR.

Huissiers.

MM.

Halléguen, à Châteaulin.
 Denniel, à *idem*.
 Le Saux, à *idem*.
 Derrien, à Carhaix.
 Odey, à Châteauneuf.
 Le Gall, à *idem*.

MM.

Jaffrennou, au Huelgoat.
 Le Taro, à Pleyben.
 Favenec, à Brasparts.
 Bouroullec, au Faou.
 Provost, à Crozon.

Notaires.

MM.

Le Marchadour, à Châteaulin.
 Govin, à *idem*.
 Salonne, à *idem*.
 Hervieu, à Quéménéven.
 Balcon, à Plomodiern.
 Revault, à Carhaix.
 Revault, Joseph, à *idem*.
 Le Navennec, à *idem*.
 Nouet, fils, à *idem*.
 Le Goff, à Poullaouen.
 Delaporte, à Châteauneuf.
 Le Roux, à *idem*.
 Beaupré, à Plonévez-du-Faou.

MM.

Le Vaillant, à Leuhan.
 Jarno, à Coray.
 Taburet, à Crozon.
 Alavoine, à *idem*.
 Savina, fils, à Telgruc.
 Charuel, au Faou.
 Caurant, à *idem*.
 Le Menn, à Lopérec.
 Le Morvan, à Huelgoat.
 Gourville, à Scrignac.
 Delaunay, à Pleyben.
 Le Bretton, à *idem*.
 N..., à Gouézec.
 Chenel, à Brasparts.
 Le Guyader, à *idem*.

TRIBUNAL

DE PREMIÈRE INSTANCE SÉANT A QUIMPERLÉ.

MM. BARBIER, président.
 Abyven, juge d'instruction.
 Limon, juge.
 Renault, juge suppléant.
 Caurant, *idem*.
 Audran, aîné, *idem*.
 Tahier, procureur de la République.
 Sansot, substitut.
 Buguel, aîné, greffier.
 Buguel, jeune, commis greffier.

Avocats.

MM.	MM.
Briant-Dulescoët, oncle.	Briant-Dulescoët, neveu.
Abyven, fils.	

Avoués.

MM.	MM.
Lohier.	Audran, aîné.
Renault.	Pierre, fils.
Caurant.	

Huissiers.

MM.	MM.
Montillion, à Quimperlé.	Corvec, à Pont-Aven.
Chevassu, à <i>idem</i> .	Le Pustoch, à Bannalec.

Notaires.

MM.	MM.
Le Doussal, père, à Quimperlé.	Chardon, à Bannalec.
Audran, jeune, à <i>idem</i> .	Le Cloarennec, à <i>idem</i> .
Agie, à <i>idem</i> .	Squiriou, à Melgven.
Rousseau, fils, à <i>idem</i> .	Le Duigou, à Scaër.
Le Bail, à <i>idem</i> .	Sinquin, fils, à <i>idem</i> .
Mahé de Berdouaré, à Arzano.	Daniel, fils, à Querrien.
Le Romancer, à Guillogmarch.	Kersulec, à Pont-Aven.
	Lestyr, à <i>idem</i> .
	Barbe, à Moëlan.

JUSTICES DE PAIX.

Arrondissement de Quimper.

CANTONS.	MM.
Quimper.. . . .	Nouët.
Briec.. . . .	Salatin.
Concarneau.. . . .	Malherbe.
Douarnenez.. . . .	Béléguic.
Fouesnant.. . . .	Pelletier.
Plogastel-Saint-Germain.. . . .	Lucas.
Pont-Croix.. . . .	Moreau.
Pont-Labbé.. . . .	Garaby.
Rosporden.. . . .	Guichoux.

Arrondissement de Brest.

CANTONS.	MM.
Brest (1 ^{er} canton).. . . .	Le Férec.
Brest (2 ^e canton).. . . .	Demontreux.

Suite de l'Arrondissement de Brest.

CANTONS.	MM.
Brest (3 ^e canton)	Cosmao.
Daoulas.	Nicole.
Ile d'Ouessant.	Babo.
Landerneau.	Querré.
Lannilis.	Salain.
Lesneven.	Prigent.
Plabennec.	Pidoux.
Ploudalmézeau.	Caroff.
Ploudiry.	Vaumousse.
Saint-Renan.	Le Vessel, Emile.

Arrondissement de Morlaix.

CANTONS.	MM.
Morlaix.	Lozach.
Landivisiau.	Le Frère.
Lanmeur.	Guillou.
Plouigneau.	Jatin.
Plouescat.	Bodénès, aîné.
Plouzévédé.	Lacaze.
Saint-Pol-de-Léon.	Deschamps.
Sizun.	Boucher.
Taulé.	Quéinnec.
Saint-Thégonnec.	Joucour.

Arrondissement de Châteaulin.

CANTONS.	MM.
Châteaulin.	Nourry.
Carhaix.	Veller.

Suite de l'Arrondissement de Châteaulin.

CANTONS.	MM.
Châteauneuf.	Maisonneuve.
Crozon.	Cuzin.
Le Faou.	Gourmelon.
Huelgoat.	Fégean.
Pleyben.	Le Taro.

Arrondissement de Quimperlé.

CANTONS.	MM.
Quimperlé.	Delaboixière.
Arzano.	De Kerouallan.
Bannalec.	Ch. Guyho.
Pont-Aven.	Le Songeux.
Scæër.	N.

COMMISSAIRES-PRISEURS.

MM.
Pastol, à Quimper.
Le Bozec, à Brest.
Lansalut, à idem.

MM.
Lemaux, à Brest.
L. Couhite, à Morlaix.



TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Brest.

MM. Kerros, aîné, président. Ed. Pesron, juge. Chevillotte, <i>idem</i> . Le Pontois, aîné, <i>idem</i> . Vigniolboul, <i>idem</i> .	MM. Dubreuil, juge suppléant. Brousmiche, <i>idem</i> . Croissant, <i>idem</i> . Calbrie, fils, <i>idem</i> .
---	---

Morlaix.

MM. Beau, jeune, président. Vallée, juge. Daniellou, <i>idem</i> . Ch. Homon, <i>idem</i> . Piquot, <i>idem</i> .	MM. Le Hir, juge suppléant. Dubeau, <i>idem</i> . Boulineau, père, <i>idem</i> . Lenaour, <i>idem</i> .
--	---

Quimper.

MM. Rabot, jeune, président. Delahubaudière, Félix, juge. Veisseyre, fils, <i>idem</i> .	MM. Ed. Porquier, aîné, juge. P. Puech, juge suppléant. Sionnet, <i>idem</i> .
--	---

Chambre de Commerce à Morlaix.

MM. Vallée, président. Ch. Homon, vice-président. Daniellou. Corbière. Frébourg.	MM. Tilly. Boscher. Alexandre. Braouézec. Swiney, secrétaire.
---	--

ORGANISATION MILITAIRE.

15^e DIVISION MILITAIRE. — CHEF-LIEU RENNES.

État-major général de la division.

MM.

DUVIVIER, général de division, commandant la division, à Rennes.
Floyd, capitaine de 1^{re} classe, aide-de-camp, à *idem*.
Beauquet, lieutenant-colonel, chef d'état-major, à *idem*.

Officiers attachés à l'état-major de la division.

MM.

Rivière, chef d'escadron, à Rennes.
Brousseau, *idem*, à *idem*.
Pinel, capitaine de première classe, à *idem*.
Martin de la Coste, *idem*, à *idem*.

État-major général de la 2^e subdivision.

MM.

Duguen, général de brigade, commandant le Finistère, à Brest.
N..., aide-de-camp, à *idem*.

Intendance militaire de la division.

MM.

D'Arnaud, intendant militaire, à Rennes.
Evain, sous-intendant militaire de 1^{re} classe, à *idem*.
De la Forcade, *idem* de 2^e classe, à *idem*.

MM.

Laurent, adjoint de 2^e classe, à *idem*.

Dalpuget, sous-intendant militaire de 1^{re} classe, à Brest.

Beaugendre, *idem* de 2^e classe, à Quimper.

État-major de la place de Brest.

MM.

Levesque, colonel, commandant la place, à Brest.

Leroux de Saint-Dridan, chef de bataillon, major de place, à *idem*.

Morizeau, capitaine, adjudant de place, à *idem*.

Maucourt, *idem*, à Recouvrance.

N..., lieutenant, adjudant de place, à Brest.

Pernet, *idem*, à *idem*.

Vilain, capitaine archiviste, à *idem*.

De Vernon, capitaine, commandant la place, à Concarneau.

Direction d'artillerie.

MM.

Mocquart, lieutenant-colonel, directeur d'artillerie, à Brest.

De Blois de la Calande, chef d'escadron, sous-directeur d'artillerie, à *idem*.

Galy, capitaine en 2^e du 14^e régiment d'artil., à *idem*.

Leduc La Gardé, *idem*, à *idem*.

Roger, capitaine en résidence, chargé de la salle d'armes, à *idem*.

Direction du génie.

MM.

Radepont, colonel, directeur du génie, à Brest.

Garnot, chef de bataillon, sous-directeur, à *idem*.

MM.

Richer, chef de bataillon du génie, au Conquet.

Dubois-Fresney, chef de bataillon du génie, à Quélern.

Joyau, capitaine en 1^{er} du génie, à Brest.

Usquin, capitaine en 2^e du génie, à *idem*.

Ratheau, capitaine en 2^e du génie, à Quélern.

Ramét, capitaine en 2^e du génie, au Conquet.

Hugo d'Erville, capitaine en 1^{er} du génie, à Quimper.

Officiers détachés dans la division pour le service de la remonte.

MM.

Rey, capitaine au 9^e d'artillerie, commandant la succursale de remonte de Morlaix.

Patillon, capitaine, officier acheteur, à *idem*.

Duprez des Iles, lieutenant, officier, acheteur, à *idem*.

DÉPÔT DE RECRUTEMENT.

MM.

Labrude, capitaine commandant le dépôt de recrutement et de réserve à Quimper.

Chapon, lieutenant adjoint.

Chalmé, sergent.

Le Brun, *idem*.



5^e LÉGION DE GENDARMERIE.*État-Major.*

MM.

Bouire-Beauvallon, colonel à Rennes.
 Bilot, chef d'escadron, à *idem*.

COMPAGNIE DU FINISTÈRE.

*ÉTAT nominatif des Officiers et Sous-Officiers
 faisant partie de ladite compagnie.*

MM.

Jolly des Hayes, capitaine commandant à Quimper.
 Divier, lieutenant trésorier à *idem*.
 Monot, lieutenant à *idem*.
 Caselli, *idem* à Brest.
 Kauffer, *idem* à Quimperlé.
 Carme, sous-lieutenant à Morlaix.
 Beaugeois, lieutenant à Châteaulin.
 Woïrot, *idem* à Carhaix.

BRIGADES A CHEVAL.

MM.

Robert, maréchal-des-logis à Quimper.
 Héry, brigadier à *idem*.
 Guillou, *idem* à Rosporden.
 Le Gall, *idem* à Pont-Croix.
 Le Guée, *idem* à Brieç.
 Wattard, maréchal-des-logis à Quimperlé.
 Imbert, *idem* à Morlaix.
 Desré, brigadier au Ponthou.
 Frènière, *idem* à Landivisiau.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL.

MM.

DALMAS, commissaire général de deuxième classe à Brest.
 Deleissègues-Rozaven, sous-commissaire de deuxième classe à Quimper.
 Réveillère, aide-commissaire à Douarnenez.
 Barrier, aide-commissaire à Audierné.
 Hesse, commissaire-adjoint de première classe à Brest.
 Serain, aide-commissaire au Conquet.
 Mailliu, aide-commissaire à Camaret.
 Gestin, sous-commissaire de deuxième classe à Morlaix.
 Jouve, aide-commissaire à Roscoff.

Contrôle de la Marine.

MM.

LAIMANT, contrôleur en chef.
 Le Franc, contrôleur.
 Gérodiàs, contrôleur-adjoint.
 Peyronnel, *idem*.
 Le Gros, sous-contrôleur de première classe.
 Fillieux, *idem*.
 Foucard, *idem*.
 Morvan, *idem*.
 Rousseau-Lacombe, sous-contrôleur de deuxième cl.
 Babron, *idem*.

Service des Subsistances.

MM.

GRANDPONT, commissaire.
 Pellerin, sous-commissaire.
 Le Pesant, Ch., chef de manutention.
 Le Gall, sous-chef de manutention.
 Passedouet, *idem*.
 Prenat, garde-magasin de première classe.

Direction des Mouvements du port.

MM.

BUGLET, capitaine de vaisseau, directeur.
Kérinel, capitaine de frégate, sous-directeur.

Direction d'Artillerie.

MM.

DESHAYS, colonel, directeur.
Paine, chef de bataillon, sous-directeur.
Gouy, *idem*, inspecteur d'armes.
Le Seure, capitaine en premier, adjoint.
Léonec, agent administratif, garde-magasin.
Defoy, *idem*, chef de comptabilité.

Direction des constructions navales.

MM.

Leroux, directeur.
N...., ingénieur de 1^{re} classe, sous-directeur.
Lejouteux, *idem*.
Chedeville, *idem*.
De Gasté, *idem*.
Souchou, sous-ingénieur de 1^{re} classe.
Gervaise, *idem*.
Pastoureaux, *idem*.
Sylvestre du Perron, *idem*.
Roëlle, *idem* de 2^e classe.
Zédé, *idem* de 3^e classe.
Courbebaisse, *idem*.
Guède, *idem*.
Convers, *idem*.
Joyeux, *idem*.
Compère-Defontaines, *idem*.
Le Mignon, sous-agent administratif de 1^{re} classe,
chef de comptabilité.

Direction des travaux hydrauliques et bâtiments civils.

MM.

Mery, directeur.
De Hargne, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe.
Verrier, *idem*.
Bellom, ingénieur de 3^e classe.
Baril-Montval, commis principal, chef de comptabilité.

Service de santé.

MM.

Quoy, inspecteur-général de santé, premier médecin
en chef.
Reyneaude, 1^{er} chirurgien en chef.
Plagne, 1^{er} pharmacien en chef.
Fischer, 1^{er} médecin en chef.
Duval, 2^e chirurgien en chef.
Vincent, 2^e pharmacien en chef.
Dufour, chirurgien.
Quesnel, 2^e médecin en chef.
Roux, pharmacien.
Raoul, professeur en matière médicale.

Aumôniers de la marine.

MM. Bucaille, Le Roy, Guéguennou.

Trésoriers des invalides.

MM.

Bryhan, à Brest.
Pesseau, à Morlaix.
Noël, à Quimper.

Payeur de la marine.

M. Deschard, payeur du département.

ÉCOLE NAVALE.

État-major.

MM.

Jehenne, capitaine de vaisseau, commandant.
 Barbet, capitaine de corvette, commandant en second.
 Rozier, lieutenant de vaisseau, commandant la corvette d'instruction.

Allain-Lacmay, lieutenant de vaisseau.

Mér, *idem*.

Royer, *idem*.

Poidloue, *idem*.

Laurent, *idem*.

Lepord, *idem*.

Choux, *idem*.

Duval, quartier-maître-trésorier.

Hombron, chirurgien-major.

Lucas, second chirurgien.

Silliau, aumônier.

Louvel, chirurgien de 2^e classe.

Thibaut, écrivain de marine, secrétaire du commandant.

Professeurs.

MM.

Saint-Marc, professeur de 1^{re} classe, littérature.

Gilbert, *idem*, dessin.

Bouis, professeur de 2^e classe, langue anglaise.

Romagnesi, *idem*, dessin.

Le Vessel, *idem*, sciences.

Collet de Corbinière, *idem*, *idem*.

Veny, *idem*, histoire.

Duclos, *idem*, sciences.

Le Clech, professeur de 3^e classe, sciences.

Sedwich, professeur de 2^e classe, langue anglaise.

Robert, *idem*, sciences.

Lambert, *idem* de 4^e classe, sciences.

Examineurs.

MM.

Laugier, examinateur de sortie.

Delisle, *idem* d'admission.

Guibert, *idem*.

Faurie, *idem*.

Miel, *idem*.

Ecole d'Hydrographie.

MM.

Rivallan, professeur de première classe à Brest.

Dubus, *idem* de troisième classe à Saint-Brieuc.

Bouillon, *idem* de quatrième classe à Morlaix.

Bornic, *idem* à Quimper.

Chevreau, *idem* à Paimpol.

Observatoire de la Marine.

M. Guépratte, directeur.

Bibliothèques.

MM.

P. Levot, conservateur de la bibliothèque du port.

Berdelo, *idem* de la bibliothèque de l'hôpital.



AGENTS CONSULAIRES

DES NATIONS ÉTRANGÈRES.

Angleterre. — A Brest, Anthony Perrier, consul et agent des Lloyds pour les départements du Finistère, du Morbihan et des Côtes-du-Nord.

Vice-consuls et sous-agents des Lloyds.

A Brest, A Bouët. — Morlaix, Alexandre, fils aîné. — Quimper, Ed. Porquier, aîné. — Lorient, Levesconte. — Saint-Brieuc, H. Augier.

Belgique. — A Brest, Kerjégu.

Brésil. — A Brest, Bazil, vice-consul pour le Finistère.

Danemarck. — A Brest, Bazil, vice-consul pour l'arrondissement.

Espagne. — A Brest, H. Guilhem, vice-consul pour l'arrondissement. Morlaix, A. Andrieux, vice-consul pour l'arrondissement.

Russie. — A Brest, Bazil. Morlaix, Alexandre, fils aîné.

Prusse. — Brest, Bazil, vice-consul pour le département.

États-Unis d'Amérique. — A Brest, Bazil, agent pour l'arrondissement. A Morlaix, Alexandre, fils aîné, vice-consul pour l'arrondissement.

Hanovre. — A Brest, Bazil. A Morlaix, Alexandre.

Pays-Bas. — A Brest, A. Bouët, consul pour le département.

Agents consulaires.

A Morlaix, Alexandre, fils aîné. A Quimper, Ed. Porquier. A Audierne, Aug. Delécluze.

Portugal. — A Brest, H. Guilhem, vice-consul pour l'arrondissement. A Morlaix, M.-F. Homon, vice-consul pour l'arrondissement.

Autriche. — Kerjégu, jeune, consul.

Suède et Norwège. — A Brest, Bazil, vice-consul pour l'arrondissement. A Morlaix, A. Andrieux. A Quimper, Frochen.

Hambourg. — A Brest, Bazil, consul. A Morlaix, Victor Alexandre.

Brême. — A Brest, Bazil, consul. A Morlaix, Victor Alexandre.

Lubeck. — A Brest, Bazil, consul. A Morlaix, Victor Alexandre.

Mecklenbourg-Schwerin. — A Brest, Le Pontois, aîné, consul.



ÉPOQUES DE LA TENUE DES FOIRES

Légalement établies

DANS LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

Nota. Les Foires qui se rencontrent les Dimanches ou Fêtes gardées, sont renvoyées au lendemain.

Arrondissement de Brest.

Brest, le premier-lundi de chaque mois.

Lesneven, dernier lundi de chaque mois; 25 juillet.

Landerneau, le troisième samedi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre. Le samedi précédant la Pentecôte. Le samedi précédant la Saint-Michel. (*dure deux jours*). Les 24 et 25 novembre. Le deuxième dimanche de juillet. (*dure quinze jours*.)

La Roche, le premier jeudi des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

Lannilis, le deuxième mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Saint-Renan, le second samedi de janvier; le premier samedi de mai; le troisième mercredi de juin, juillet, septembre et novembre.

Ploudalmézeau, le premier mai, le 20 novembre, le lundi précédant le 20 des mois de janvier, mars, juillet et septembre.

Le Conquet, le 10 mai, le 23 septembre.

Plouguerneau, le samedi de Pâques, le samedi de la Pentecôte, le samedi précédant le dernier dimanche de juillet, le 31 octobre, le 24 décembre.

Gouesnou, la veille de l'Ascension, le 25 octobre.

Guipavas, le second jeudi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Landunvez, le 22 décembre.

Hanvec, le 22 juillet.

Saint-Eloi, le lendemain de la Saint Jean; juin, le lendemain de la Saint-Laurent, août; le lendemain de la Saint-François, décembre.

Plougastel-Daoulas, le dernier jeudi des mois de janvier, mai, juillet et décembre.

Goulven, le 25 avril, le premier juillet.

Folgoët, le 5 mars, le 29 août, le 9 septembre.

La Martyre, le deuxième lundi du mois de juillet. (*dure trois jours*).

Brélès, le 26 novembre.

Irvillac, les 8 de février, mai, août et novembre.

Daoulas, le premier mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Arrondissement de Morlaix.

Plouescat, le premier samedi des mois de février, avril et juin; les 10 août, 18 octobre; le premier samedi de décembre.

Landivisiau, la foire St.-Mathieu, les 15, 21 et 22 septembre; et le deuxième mercredi de chaque mois.

Plougouven, le deuxième mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Lanhouarneau, le 25 avril, le 6 mai, le 11 juin, le 17 juillet, le 25 août.

Saint-Pol-de-Léon, le dernier mardi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Plounéour-Ménez, le deuxième lundi des mois de janvier, avril, juin; le 13 juillet et le 9 novembre.

Au Relecq, même commune, les 1 février, 24 mars, 14 août, 7 septembre et 7 décembre.

Guerlesquin, le premier lundi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Lanmeur, le premier vendredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre et décembre.

Plonézoc'h, les 17 janvier, 20 avril, 17 juillet et 26 décembre.

Sizun, le troisième jeudi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Communa, le dernier mardi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Penzès, le premier lundi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Saint-Thégonnec, le premier mardi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Morlaix, le deuxième samedi des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre et décembre; la Foire-Haute les 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 octobre; les 25 et 26 novembre.

Cléder, le 28 janvier, le 18 novembre.

Guimiliau, le deuxième mardi des mois de mars, juillet et novembre.

Kersaint-Gily, le deuxième lundi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Lochrist, le 14 septembre, (*dure 2 jours*).

Plounévez-Lochrist, le troisième jeudi de mars.

Sibiril, le 28 octobre.

Le Ponthou, le premier mardi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Plouigneau, les troisième jeudi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Arrondissement de Châteaulin.

Carhaix, les 13 mars, 30 juin, 2 novembre, (*dure 8 jours*). Les 9 août, 28 *idem*, 20 septembre, 29 novembre; le premier jeudi après Pâques; la veille de l'Ascension.

Châteaulin, le premier jeudi des mois de janvier, février, avril, juin, juillet, août, septembre, décembre; les 12 mars, 6 mai, 18 octobre, (*dure 2 jours*); le 23 novembre.

Poullaouen, le 9 mai, le lundi qui suit le premier dimanche de juillet, le lundi qui précède la Quinquagésime.

Scrignac, les 24 février, 11 juin, premier août; le premier mardi d'octobre, le 21 décembre; le mercredi de Pâques.

Locronan, le premier mardi de février, d'avril et de mai; le premier mardi après la Saint-Michel, le premier mardi de novembre.

Pleyben, les 25 février, 29 mai, premier août, 29 octobre; le troisième mardi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre et décembre.

Crozon, les 7 janvier, 3 février, 26 mars, 28 mai, 30 juin, 22 juillet, 11 août, 28 septembre et 9 décembre.

Landeau, les 30 avril, 22 juin, 22 juillet et 9 sept.

Lanvéoc, le mercredi de Pâques, le lendemain de l'Ascension, le jeudi après la St-Michel et le 11 nov.

Le Faou, les 17 janv., 3 mai, 14 septemb. et 10 oct.

Huelgoat, le lendemain de la Purification, le premier jeudi de Carême, le lendemain de la fête de la Vierge, le jour de la Saint-Marc; les 19 mai, 25 juin, 16 août, 9 septembre, 28 octobre, 21 novembre et le lendemain de l'Annonciation.

Coray, les 2 janvier, 3 et 25 février, 26 mars, 28 avril, 19 mai, premier août, 14 septembre, 28 octobre et 29 novembre.

Quéménéven, le lundi des Rameaux, le 2 juillet et le 29 août.

La Feuillée, le deuxième mardi des mois de janvier, mars, juillet, novembre, décembre; le 2 mai, le 23 juin et le 14 septembre.

Plonévez-du-Faou, le 12 mai, le vendredi après le dimanche de la Trinité, le 25 août et le 6 décembre.

Saint-Gildas, le lundi après le deuxième dimanche de mai, le lundi après le troisième dimanche de juillet.

Brasparts, le premier lundi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre; le lundi après le dimanche des Rameaux.

Saint-Rivoal, le lundi après la Trinité, le mardi après le 21 septembre.

Châteauneuf, les 20 janvier, 3 mars, 23 avril, 15 mai, 11 juin, 20 août, 15 octobre, 11 novembre.

Loqueffret, le lundi le plus près du 26 juillet.

Plomodierne, le 19 mai.

Ménéhom, le 17 juin, le 16 août, le 9 septembre.

Arrondissement de Quimper.

Quimper, les troisième samedi des mois de janvier, février, mars, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre, le 15-avril et le 2 mai.

Briec, le premier lundi des mois de mars, avril, juin, septembre, octobre et novembre.

Rosporden, les 7 janvier, 8 février, 19 mars, 25 avril; le lendemain de la Trinité; les 25 juin, 22 juillet et 16 août; le jeudi après le 14 septembre, le 18 octobre, le premier jeudi de novembre, le 6 décembre.

Pont-Labbé, le premier jeudi des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre.

Plonéour, le 13 de chaque mois.

Pont-Croix, le troisième jeudi de chaque mois.

Audierne, le deuxième samedi des mois de janvier, mars, mai, juillet, octobre et novembre.

Pouldavid, le premier vendredi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Douarnenez, le premier vendredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Plovan, le troisième lundi de septembre.

Confort, le 15 mai, le lundi qui suit immédiatement le premier dimanche de juillet; le 7 septembre.

Beuzec-Cap-Sizun, le lundi des Rogations.

Tréguennec, le prem. vendredi après la Pentecôte.

Plougastel-Saint-Germain, le 28 des mois de mai et de novembre au bourg St.-Germain, et le 28 des mois de janvier, mars, juillet et septembre au chef-

lieu de la commune.

Concarneau, le 11 février, le 11 mai, le 11 août, le 11 novembre.

Plozévet, le 4 avril, le lundi de la Trinité.

Lababan, le 31 mars de chaque année.

Plonéis, le mardi de la Pentecôte.

La Forêt (Fouesnant), le mardi de Pâques et le mardi de la Pentecôte.

Arrondissement de Quimperlé.

Quimperlé, le lundi de la Passion (*dure trois jours*).
Le Jeudi-Saint, le 24 juillet, le 16 août, le 29 septembre, le 20 octobre.

Bannalec, les 17 janvier, 6 avril, 2 mai, 11 juin, 26 juillet, 9 septembre et 2 novembre.

Pont-Aven, le troisième mardi de janvier, le premier mardi des mois de juin, juillet, août et septembre, et le premier mardi avant la Toussaint.

Scaër, les 15 janvier, 12 mars, 10 avril, 3 mai, premier juillet, 24 août, 1 octobre et 23 novembre.

Paimpol, (*Côtes-du-Nord*), le 1^{er} jour du carême.

Marchés principaux du Finistère.

Brest, le Lundi.	Pont-Labbé, le Jeudi.
Morlaix, le Samedi.	S.-Pol-de-Léon, le Mardi.
Quimper, le Mercredi et le Samedi.	Landivisiau, le Mercredi.
Landerneau, le Samedi.	Lesneven, le Lundi.
Quimperlé, le Vendredi.	St.-Renan, le Samedi.
Châteaulin, le Jeudi.	Pont-Croix, le Jeudi.
	Carhaix, le Samedi.

ASSOCIATIONS AGRICOLES.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT, A QUIMPER.

MM.

Le Préfet, président.
Le Bastard de Kerguiffinec, vice-président.
De Kerret, propriétaire.
De Vuillefroy, trésorier.
Richard, secrétaire.
De Madec, secrétaire-adjoint.

Société d'agriculture de Brest.

MM.

De Col, sous-préfet, président de droit.
E. de Rodellec Du Porzic, président élu.
Du Porzic, père, président honoraire.
De Kerjégu, Louis, *idem*.
Guiastrennec, aîné, vice-président.
Dein, secrétaire perpétuel.
Duthoya, *idem* adjoint.
Paugam, conservateur.
Le Bihan, trésorier.
Besnou, secrétaire-archiviste.
Courtois, *idem*.
A. Vincent, membre du bureau.
Plagne, *idem*.
Le Do, *idem*.
Du Sein, *idem*.

Société d'agriculture de Châteaulin.

MM.

Lodin, sous-préfet, président.

MM.

Marzin, négociant à Port-Launay, vice-président.
Lacoste, juge à Châteaulin, secrétaire.
Le Bas, receveur de l'enreg. à Châteaulin, trésorier.

Société d'agriculture de Morlaix.

MM.

Le sous-préfet, président de droit.
Querret, président élu.
De Tromelin, vice-président.
De Forsanz, *idem*.
Tilly, secrétaire.
Lannurien, *idem*.
Mahé, Joseph, trésorier.
Daniellou, bibliothécaire.

Société d'agriculture de Quimperlé.

MM.

Le sous-préfet, président de droit.
Le Clerc de Fresne, vice-président.
Du Quilio, aîné, *idem*.
De Mauduit, trésorier.
Aubry, secrétaire.
Audran, aîné, membre.
Peyron, *idem*.
Rousseaux, père.

ASSOCIATIONS PHILANTHROPIQUES.

Société d'Émulation de Brest.

Cette société, fondée en 1822, sous le titre d'*Académie de Brest*, a changé de dénomination en 1834, époque où elle a arrêté ses statuts.

Son but est de s'occuper des travaux d'utilité générale qui se rattachent aux sciences, aux lettres, aux arts, à l'industrie et au commerce, et de répandre l'instruction en ouvrant aux adultes des cours gratuits. Les matières qui font l'objet de son enseignement forment l'ensemble des connaissances nécessaires pour compléter l'instruction théorique des ouvriers désireux de se distinguer dans la carrière des arts mécaniques ou industriels.

Société Médicale de Brest.

Le but principal de cette société est d'amener, dans l'intérêt général, le rapprochement d'hommes éclairés, s'occupant de l'étude de la médecine et des sciences accessoires ; d'offrir à chacun des membres qui la composent l'occasion de communiquer à ses co-sociétaires réunis ses recherches scientifiques où les résultats de sa pratique, et de profiter à son tour de leurs travaux ou de leurs observations ; de s'occuper des intérêts moraux et matériels de l'exercice de la médecine et de venir au secours des médecins résidents, que l'âge, les infirmités, la maladie, un malheur imprévu frapperaient et arrêteraient dans leur carrière.

Le bureau de la société se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un secrétaire-archiviste.

*Société de Bienfaisance et de Secours mutuels
de Brest.*

Cette société fondée en 1846, avec le concours de membres honoraires et de membres titulaires, se propose de donner à la classe ouvrière les secours qui, en cas de maladie, lui deviennent nécessaires, et de porter cette

classe intéressante et si nombreuse à la pratique des vertus et des devoirs qui doivent assurer son bonheur moral et sa prospérité matérielle.

Société de la Maternité de Brest.

Cette société, fondée à Brest en 1839, a pour but d'assister les femmes pauvres au moment de leurs couches et de leur fournir des secours pendant le temps qu'elles nourrissent.

*Association pour l'extinction de la Mendicité
à Morlaix.*

En 1840, une association s'est formée à Morlaix pour aviser aux moyens d'éteindre la mendicité dans cette ville. Les membres de cette association se sont engagés à ne plus faire d'aumônes directes aux mendiants, mais à confier au bureau de bienfaisance, déjà chargé par la loi d'administrer les secours de la charité publique, l'emploi de l'argent et des objets en nature qu'ils destinent aux indigents. Il est fait tous les ans, par les soins d'un comité spécial nommé à cet effet, une souscription générale des sommes que chacun se propose de donner pour l'année suivante.

Société des orphéonistes à Morlaix.

Il y a trois ans environ, M. Jouan, professeur de musique, a ouvert à Morlaix des cours d'orphéon, qui, dès le principe, ont été suivis par un grand nombre de jeunes gens. Grâce à la persistance et au dévouement de son habile directeur, la Société des orphéonistes est en pleine voie de prospérité.

Société de secours mutuels de Quimper.

La société de secours mutuels, établie à Quimper depuis moins d'un an, se propose d'assurer à ses membres des soins dans leur maladie et l'assistance des bons offices que les associés seront en état de se rendre les uns aux autres.

Elle se compose de membres titulaires et de membres honoraires. Le nombre des membres titulaires est présentement limité à 500 ; celui des membres honoraires est indéterminé.

Les secours promis aux sociétaires malades ne peuvent être administrés qu'aux membres résidant sur le territoire de la commune de Quimper.

La société est régie par un bureau qui agit sous la surveillance d'administrateurs.

Ferme-école de Trévarez.

La ferme-école de Trévarez, située en la commune de Saint-Goazec, canton de Châteauneuf, a été fondée par arrêté ministériel du 22 décembre 1847 et placée sous la direction de M. Louis de Kerjégu, co-propriétaire du domaine.

Cet établissement est destiné à former de bons chefs de culture, de bons contre-maîtres ruraux, en un mot des agents éclairés propres à hâter les progrès de l'agriculture locale. Chaque année, dix nouveaux élèves sont admis ; le temps complet d'études et de séjour à l'école est de trois ans. Les élèves-apprentis sont employés à tous les travaux de l'exploitation, qu'ils exécutent comme le feraient des ouvriers recevant un salaire. Les élèves entrants doivent être âgés de 16 ans au moins.

Principaux Établissements industriels et manufacturiers

DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Brest.

SOCIÉTÉ LINIÈRE DU FINISTÈRE A LANDERNEAU.

Cette société, formée de la fusion de trois maisons, fut fondée en 1846. Son industrie se compose : 1° de l'amélioration de la culture des lins dans le département ; 2° de leur teillage ; 3° de la filature des lins et étoupes ; 4° du blanchiment des fils et 5° du tissage des toiles pour les besoins de la marine et de la guerre, et du commerce.

Fabrique de produits chimiques et plus spécialement extraction des produits contenus dans les soudes brutes de warech, de M. Tissier, aîné, au Conquet.

Fabrique de bougies stéariques, de MM. Belhomme, frères, à Landerneau.

Fabrique d'équipements militaires, tannerie, corroierie, etc., de M. Vacheron, à Landerneau.

Fabrique de chapeaux et de toiles vernis, de M. Sanquer, aîné, à Landerneau.

Fabrique de machines à l'usage de la marine (Ridoirs, chaînes de porte-haubans, clés de mâts de hune, guindeaux, etc.), de MM. Huau et Benoît, à Lambézellec.

Usine à gaz, de M. Roberdeau, à Lambézellec.

Etablissement de bains, de M. Billaud, à Lambézellec.

Tannerie de M. Le Jeune, à Kerinou, en Lambézellec.

Minoterie de M. Huyot, à La Forest, près de Landerneau.

Arrondissement de Mortaix.

Fabrique de papiers de MM. Andrieux, Vallée, père, fils et Cie, à Mortaix.

Manufacture de papiers peints, de M. Mairet, à Mortaix.

Minoterie de M. Desbordes, à Peusez.

Arrondissement de Quimper.

Fabrique de papiers de M. Le Marié, à Odet, commune d'Ergué-Gabéric, près de Quimper.

Manufacture de poteries, faïences et grès, de MM. J. et A. Delahubaudière, à Quimper.

Idem, idem, de MM. Porquier, frères, à Quimper.

Fabrique de féculas et sirops de féculé, de M. Louis Paisant, fils, à Pont-L'abbé.

Féculerie et minoterie de M. Le Bléis, fils, à Pont-L'abbé.

Arrondissement de Châteaulin.

Mines de plomb de Huelgoat et de Poullaouen, occupant ensemble 650 ouvriers environ.

Carrières d'ardoises. Près de la moitié des communes de l'arrondissement de Châteaulin possèdent des carrières ardoisières. Celles bordant le canal de Nantes à Brest, en remontant vers Carhaix, en sont sillonnées. 400 ouvriers environ vivent et font vivre leurs familles de cette industrie.

Arrondissement de Quimperlé.

Fabrique de papiers, de M. A. de Mauduit, à Quimperlé.

Minoterie de M. Maillet, à *idem*.

Minoterie, de M. Georget, à *idem*.

Tannerie de M. Marsille-Guillotaux, à *idem*.

Tannerie, de M. Chicoineau, à *idem*.

Liste des agriculteurs et industriels du département du Finistère, auxquels des récompenses ont été décernées, à l'exposition nationale, de 1849, des produits de l'industrie agricole et manufacturière.

MÉDAILLES D'OR.

MM. Le Marié, fabricant de papiers à Odet, près Quimper ; H. Querret, président de la société d'agriculture de Morlaix ; société linière du Finistère, à Landerneau.

RAPPEL DE MÉDAILLE D'ARGENT.

MM. Andrieux ; Vallée, père, fils et *c^{ie}*, fabricants de papiers à Morlaix.

MÉDAILLES D'ARGENT.

MM. Bernard-Breton, président du comice agricole de Saint-Thégonnec.

De Pompery, président du comice agricole du Faou.

Inizan, cultivateur-éleveur, à La Martyre.

Roissard, coutelier à Brest.

Sallerin, à *idem*.

Tissier, aîné, chimiste au Conquet.

MÉDAILLES DE BRONZE.

MM. Chicoineau, tanneur à Quimperlé.

Cudennec, agriculteur à Plougouven.

H. de Ploësquellec, *idem* à Plonéour-Ménez.

Le Saout, agriculteur à Plougouven.

Madec, François, *idem* à Plougouven.

MENTIONS HONORABLES.

MM. Adam, fermier, associé de M. Kerjégu, à Plabennec.

Anner, Edouard, imprimeur à Brest.

Delahubaudière, fabricant de grès à Quimper.

Gontier, mécanicien à Brest.
 Kerjégu, Louis, directeur de la ferme-école de
 Trévarez.
 Marsille-Guillotaux, tanneur à Quimperlé.
 Peyron, négociant à Quimperlé.
 Pernolet, directeur des mines du Huelgoat.
 Porquier, frères, fabricants de grès à Quimper.
 Silliau, agriculteur à Lanmeur.
 Simon, à Brest.

JOURNAUX ET FEUILLES

PÉRIODIQUES DU DÉPARTEMENT.

JOURNAUX CAUTIONNÉS.

L'Armoricaïn, à Brest.
 L'Océan, à *idem*.
 Le Quimpérois, à Quimper.
 L'Impartial, à *idem*.

JOURNAUX NON CAUTIONNÉS.

Le Courrier de Brest.
 Journal de Morlaix.
 Écho de Morlaix.
 Écho de Châteaulin.
 Pubicateur de Quimperlé.



DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

DÉPART DES COURRIERS.

DÉSIGNATION des Bureaux.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	HEURES du départ
Brest.	Le Conquet.	6 h. m.
—	Malle de Paris.	7 h. m.
—	Nantes, Lannilis.	6 h. s.
Carhaix.	Paris par Guingamp et Rennes.	10 h. m.
—	Pleyben, Landerneau, Pontivy, Morlaix.	9 h. s.
—	Lorient.	7 h. s.
Châteaulin.	Nantes.	midi.
—	Brest.	7 h. s.
—	Paris par Pleyben et Morlaix.	10 h. s.
—	Crozon.	2 h. m.
Châteauneuf.	Pleyben.	10 h. s.
—	Carhaix.	2 h. s.
Concarneau.	Quimperlé.	3 h. m.
—	Rosporden.	6 h. m.
Crozon.	Châteaulin.	3 h. s.
Douarnenez.	Pont-Croix.	6 h. m.
—	Quimper.	2 h. s.

DÉSIGNATION des Bureaux.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	HEURES du départ
Le Faou. . . .	Brest, Nantes.	11 h. s.
Landerneau. . .	Brest, Carhaix, Lesneven. . .	9 h. m.
—	Nantes.	7 h. s.
—	Brest.	2 h. m.
Landivisiau. . .	Paris.	10 h. m.
—	Brest.	6 h. m.
Lanmeur. . . .	Lannion.	2 h. s.
—	Morlaix.	midi.
Lannilis. . . .	Brest.	1 h. s.
Lesneven. . . .	Landerneau.	5 h. s.
Morlaix.	Paris.	11 h. m.
—	Lannion, Lorient.	1 h. s.
—	Brest, St.-Pol, Quimper. . . .	6 h. m.
Pleyben.	Paris par Morlaix.	1 h. m.
—	Carhaix, Châteaulin et Quimper.	1 h. s.
Ploudalmézeau.	Saint-Renan.	midi.
Plouigneau. . .	Paris.	midi.
—	Morlaix, Brest, etc.	4 h. m.
Pont-Croix. . .	Audierne.	8 h. m.
—	Quimper.	11 h. m.

DÉSIGNATION des Bureaux.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	HEURES du départ
Pont-l'Abbé. . .	Quimper.	2 h. s.
Quimper.	Audierne, Nantes et Pont- l'Abbé.	4 h. m.
—	Pontivy, Paris.	7 h. m.
—	Brest.	5 h. s.
—	Morlaix.	10 h. s.
Quimperlé. . . .	Paris par Hennebon. . . .	11 h. m.
—	Brest.	midi.
—	Concarneau.	1 h. s.
—	Morlaix.	4 h. s.
—	Nantes.	8 h. m.
Rosporden. . . .	Paris par Pontivy.	5 h. m.
—	Brest.	3 h. s.
—	Lorient.	6 h. m.
—	Concarneau, Quimper. . . .	midi.
St.-Pol-de-Léon	Paris, etc., par Morlaix. . .	11 h. m.
—	Plouescat, Roscoff.	11 h. m.
Saint-Renan. . .	Brest.	2 h. s.
—	Ploudalmézeau, Conquet. . .	8 h. m.



TABLE DES MATIÈRES.

CONTENUES.

DANS L'ANNUAIRE DU FINISTÈRE DE 1850.

	PAGES.
Représentants du Peuple	6
Administrations civiles, etc.	7
Préfecture.	<i>ib.</i>
Conseil général.	12
Sous-préfectures et mairies.	15
Ponts et chaussées.	38
Routes nationales et départementales.	40
Phares.	42
Canal de Nantes à Brest.	43
Chemins vicinaux.	<i>ib.</i>
Enregistrement et domaines.	45
Contributions directes.	47
<i>Idem</i> indirectes et tabacs.	56
Douanes.	58
Forêts.	61
Lignes télégraphiques.	<i>ib.</i>
Postes.	62
Instruction publique, secondaire.	64
Instruction primaire.	68
Bâtiments civils	73
Poids et mesures.	<i>ib.</i>
Commissaires de police.	<i>ib.</i>
Intendance sanitaire.	74
Médecins des épidémies.	76
Conseils d'hygiène.	77

Commissions hippiques.	79
Comices agricoles.	80
Commission des <i>likés</i>	81
Société vétérinaire.	82
Louveterie.	<i>ib.</i>
Aliénés.	83
Hospices.	84
Bureaux de bienfaisance.	85
Caisses d'épargnes.	<i>ib.</i>
Ordre judiciaire.	86
Tribunaux.	<i>ib.</i>
Justices de paix.	95
Commissaires-priseurs.	97
Tribunaux de commerce.	98
Organisation militaire.	99
Gendarmerie.	102
Ordre ecclésiastique.	104
Organisation maritime.	122
Agents consulaires.	128
Foires et marchés du département.	130
Associations agricoles.	136
Associations philanthropiques.	137
Etablissements industriels et manufacturiers.	141
Récompenses accordées aux agriculteurs et industriels du Finistère à l'exposition nationale de 1849.	143
Journaux et feuilles périodiques.	144
Départ des courriers.	145

